

02
—
11
25



© Patrice Bertrand

REGARD SUR HABAY



BIMESTRIEL COMMUNAL | HABAY.BE



Chères Habaysiennes, chers Habaysiens,

Sur la couverture de ce bulletin, la passerelle du Parc du Châtelet se déploie comme un symbole : celui d'une commune qui relie, qui avance et qui croit en la force du collectif. Construite en partie par nos ouvriers communaux — que je remercie sincèrement —, elle témoigne du savoir-faire local, de l'implication du personnel et de cette volonté partagée de bâtir ensemble un cadre de vie harmonieux.

Cette passerelle est aussi un fil entre nos projets et nos valeurs.

À Habay, nous agissons avec constance et discernement, pour que chaque réalisation réponde à un besoin réel, qu'elle améliore le quotidien sans hypothéquer l'avenir.

Les réaménagements de la rue Émile Baudrux, la restauration des anciennes carrières d'Anlier, les améliorations du Parc du Châtelet, ou encore la préparation du marché de Noël sur deux jours en sont des exemples concrets : des projets utiles, durables, portés avec rigueur et ambition.

Mais l'action publique ne se résume pas aux chantiers.

C'est aussi une présence humaine, une solidarité vécue au quotidien.

Le CPAS poursuit son travail essentiel pour garantir la dignité de chacun : accompagnement social, repas à domicile, soutien aux personnes isolées ou en difficulté.

Nos écoles, nos associations, nos bénévoles et nos services communaux incarnent chaque jour une commune proche, attentive, bienveillante.

À côté de cela, notre vie culturelle et associative continue de rayonner : Fête du Parc naturel, baptême des petits géants de Marbehan, jumelage avec Beaumes-de-Venise et La Tremblade, activités de la bibliothèque, ateliers de Nature Attitude, concerts de l'Harmonie l'Émulation... Autant de moments où l'on mesure la vitalité de notre territoire et la richesse de ses habitants.

Dans un monde qui change vite, notre devoir est de garder le cap : celui d'une commune qui fait confiance à l'initiative, à la responsabilité, et à la liberté d'agir.

Nous croyons à une action publique qui accompagne sans contraindre, qui protège sans freiner, qui soutient sans diriger.

Une action communale fondée sur la rigueur, l'écoute et la confiance.

Merci à toutes celles et ceux — citoyens, agents, bénévoles, élus — qui, par leur engagement quotidien, font vivre Habay et la rendent chaque jour plus forte, plus belle, plus libre.

Que cette passerelle du Châtelet, entre la nature et le cœur du village, soit le symbole de ce que nous voulons pour Habay : une commune équilibrée, humaine et audacieuse, tournée vers l'avenir, enracinée dans la confiance.

Olivier Barthélemy
Bourgmestre de Habay



SI VOUS VOULEZ PUBLIER UN ARTICLE

Vous pouvez vous adresser directement à l'administration communale :

Dorothee Nicolas
commune@habay.be

INFOS TECHNIQUES POUR VOS DOCUMENTS

- Texte : sous Word
- Fichier(s) image(s) séparé(s) : résolution 300 dpi, format PDF ou jpeg

FÊTE DU PARC NATUREL HAUTE-SÛRE FORÊT D'ANLIER : HABAY, COMMUNE DE NATURE ET DE RENCONTRES

Le dimanche 28 septembre, la Commune de Habay a eu le plaisir d'accueillir, dans le cadre verdoyant du parc communal du Châtelet et du Domaine du Pont d'Oye, la Fête du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier.

Cette édition 2025 restera un moment fort pour notre commune. Elle associait la fête du Parc à la Bénédiction de la Forêt, tradition habaysienne ancrée depuis 1937, célébrant le lien profond qui unit les habitants à la nature environnante.

Tout au long de la journée, petits et grands ont pu profiter d'une multitude d'activités et le nouveau chemin reliant le parc du Châtelet au Domaine du Pont d'Oye a permis de rejoindre les deux sites à pied... ou en calèche, ajoutant une touche bucolique à cette journée ensoleillée.



LE PARC DU CHÂTELET, SYMBOLE DU TERRITOIRE HABAYSIEN

Le parc du Châtelet est un lieu emblématique de notre commune : traversé par la Rulles, il marque la frontière naturelle entre la Gaume et l'Ardenne. Ce site incarne à lui seul la réunion harmonieuse de deux territoires, de deux identités qui se distinguent et s'enrichissent mutuellement.

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR UN SITE D'EXCEPTION

À l'occasion de la fête, plusieurs aménagements ont été inaugurés :

- la refonte complète de la signalétique de l'arboretum, invitant à mieux comprendre la biodiversité du site

- la création d'un toboggan intégré au relief naturel, pensé pour les familles et les enfants
- l'ouverture du nouveau chemin reliant le Domaine du Pont d'Oye, fruit d'un partenariat riche avec M. Vincent Gouverneur
- et surtout, la nouvelle passerelle, permettant à nouveau de faire le tour complet de l'étang après près de trois années d'interruption



UN TRAVAIL COLLECTIF ET PASSIONNÉ

Ces réalisations sont le fruit d'un travail collectif remarquable.

La Commune de Habay adresse ses sincères remerciements :

- au Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier, pour son accompagnement et sa coordination exemplaires
- à TVB pour la réalisation des aménagements
- à AW Architecture et à l'auteur de projet pour la conception
- à Artbois pour la construction de la passerelle
- à Fanny Crélot pour sa splendide sculpture en osier
- à Henri-François Bontemps pour ses cigognes sculptées qui ornent désormais le parc
- aux échevins Philippe Jeanty et Ahmed Berthomé pour leur investissement constant dans le suivi du chantier
- ainsi qu'à l'ensemble des ouvriers communaux, dont le travail sous la pluie et dans des conditions parfois difficiles a permis de rendre le site impeccable pour la fête

UNE JOURNÉE SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ

La présence des ministres Valérie Lescrenier et Anne-Catherine Dalcq, du personnel du Parc naturel, des bénévoles, des associations locales et d'un public venu nombreux a donné à cette journée un éclat particulier.



● PERMIS POUR LE RÉAMÉNAGEMENT À HABAY-LA-NEUVE : ABORDS DE LA RUE EMILE BAUDRUX

La Commune de Habay a le plaisir de vous présenter plus en détail le projet de réaménagement de la rue Emile Baudrux. Celui-ci s'inscrit dans le cadre des huit opérations de développement urbain menées à Habay-la-Neuve.

Le projet prévoit le remplacement du revêtement actuel en tarmac par des pavés, dans l'objectif de valoriser cette rue commerçante et d'améliorer la gestion de l'espace public et des zones de stationnement. Ces aménagements renforceront l'accessibilité pour tous sur l'ensemble de la rue. La plantation d'arbres à hautes tiges, la création de zones végétalisées et l'installation de

bancs viendront compléter l'aménagement, offrant ainsi un cadre plus agréable aux habitants et aux visiteurs.

Le nombre de places de stationnement a été repensé afin de privilégier davantage la mobilité douce. Pour compenser cette révision, un parking sera aménagé derrière la maison Vidrequin. En complément, une portion de voirie est également dédiée aux vélos.

Le permis a fait l'objet d'une enquête publique durant la période du 14 août au 1^{er} septembre 2025. Plusieurs réclamations ont été déposées et ont retenu l'attention du Collège communal.

Celui-ci a récemment remis son avis. La décision finale de la Fonctionnaire déléguée est attendue dans le courant du mois de novembre.

● DES NOUVELLES DU CPAS DE HABAY

À Habay, comme dans bien d'autres communes rurales, les réalités sociales, humanitaires et climatiques se font de plus en plus présentes.

Jour après jour, les équipes du CPAS sont confrontées à ces défis : hausse des loyers, pénurie de logements accessibles, mal logement ... isolement, précarité, fragilités mentales, assuétudes, ... Ces problématiques ne sont pas lointaines, elles concernent des personnes et des familles d'ici, dans notre commune.

Durant l'été, les épisodes de chaleur, bien que brefs, nous ont rappelé l'importance d'agir vite et avec discernement face aux crises. À la

crèche communale, des mesures ont été prises en urgence et seront prises à l'avenir pour assurer le confort et la sécurité des tout-petits et des puéricultrices dans ce bâtiment qui surchauffe vite.

Par ailleurs, si le centre d'accueil pour réfugiés ukrainiens à Marbehan a fermé ses portes au 30 septembre, la réalité migratoire reste bien présente. À quelques centaines de mètres, au Karité, des personnes migrantes en transit continuent d'y trouver un lieu d'accueil temporaire, où elles peuvent simplement souffler un peu.

Dans un contexte de réformes sociales majeures — en particulier celle du chômage — le rôle du CPAS devient plus complexe, mais aussi plus indispensable que jamais.

UNE MISSION : LA JUSTICE SOCIALE

À Habay, nous restons fidèles à notre mission : faire du CPAS un outil de justice sociale, un service de proximité, d'écoute et d'actions, porté par une équipe pluridisciplinaire motivée et compétente.

Comme le rappelle l'article 1^{er} de la loi organique des CPAS du 8 juillet 1976, fondement de notre travail :

« Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine. »

Notre rôle dépasse largement l'octroi d'aides financières puisqu'il s'agit de porter, au niveau local, une vision de la solidarité et de l'accompagnement social, dans un pays où les inégalités s'aggravent.

CE QUE NOUS FAISONS CONCRÈTEMENT

Au quotidien, le CPAS de Habay agit :

- En renforçant le soutien aux personnes isolées ou en perte d'autonomie, qu'elles soient âgées, malades ou en situation de handicap, notamment grâce à notre service d'aides-ménagères sociales et un service de repas à domicile, en partenariat avec un traiteur local.
- En soutenant des projets solidaires portés par des bénévoles, comme La Boutik, l'épicerie sociale de la Croix-Rouge, ou encore la mise sur pied récente d'une équipe de volontaires pour embellir et rendre notre unique logement d'urgence plus chaleureux.
- En travaillant en réseau avec les associations et partenaires locaux pour proposer des solutions concrètes et positives à celles et ceux qui doivent croiser un jour la route du CPAS.

LES DÉFIS DES MOIS À VENIR

Nous restons attentifs et mobilisés face aux grands enjeux sociaux actuels et à venir :

- Le logement abordable, une priorité urgente dans notre commune. Nous continuerons d'accompagner les familles et individus dans leur recherche d'un logement digne, base de toute insertion. Nous avons fait du logement une priorité de notre Programme Stratégique Transversal.
- L'accès à l'énergie, en particulier à l'approche de l'hiver, alors que les prix restent instables et que certains logements sont des passoires énergétiques.

- L'accompagnement des jeunes, notamment celles et ceux qui ont besoin d'un coup de pouce pour se construire un avenir stable.
- Le soin porté aux plus démunis, par le développement d'un nouveau projet dans le cadre de Habay Grand Froid.
- Une réponse humaine et digne face aux situations migratoires, un domaine dans lequel notre commune, solidaire et hospitalière, a déjà montré l'exemple grâce à une collaboration étroite entre citoyens et citoyennes, associations et services publics.

UNE SOCIÉTÉ QUI NE LAISSE PERSONNE DE CÔTÉ

Le CPAS est un service public au cœur du pacte démocratique. Il est là pour s'assurer que personne ne soit laissé au bord du chemin. À Habay, nous croyons à une société inclusive, où les institutions locales ne se contentent pas d'administrer, mais écoutent, protègent, proposent et agissent, dans le cadre qui est le leur.

Merci

Un grand merci à toutes celles et ceux — travailleuses sociales, citoyens et citoyennes attentifs, élus, partenaires — qui, chaque jour, rendent cette solidarité réelle, concrète et vivante.

Corinne Le Gros - Présidente du CPAS

Votre allocation de chômage prend fin ?



1



Vous venez de recevoir une lettre de l'ONEM vous indiquant la date à laquelle votre allocation de chômage prendra fin. Votre allocation prendra fin quelques mois après la réception de cette lettre.

2



Vous avez des questions concernant cette lettre ? Contactez l'ONEM, votre syndicat ou la CAPAC.

Vous avez besoin d'aide pour trouver un emploi ? Contactez le Forem.

3



Vos allocations de chômage ont pris fin.

- Vous êtes sans emploi et vos revenus sont insuffisants ? Rendez-vous au CPAS de votre commune. Vous devez introduire vous-même une demande auprès du CPAS.
- Le CPAS examinera si vous avez droit à un revenu d'intégration.

Pourquoi vous rendre au CPAS seulement lorsque vos allocations de chômage ont pris fin ? Tant que vous percevez encore des allocations de chômage, le CPAS ne peut pas décider si vous avez droit à un revenu d'intégration.

Attention : toutes les personnes exclues du chômage n'auront pas droit à l'aide du CPAS. Plus d'infos dans votre CPAS.



● **REMPLACEMENT DE COMPTEURS D'EAU EN 2025-2026**

La Commune prévoit le remplacement progressif de plusieurs compteurs d'eau entre 2025 et 2026, afin d'assurer un suivi plus efficace du réseau de distribution.

Le marché public, approuvé par le Conseil communal, prévoit :

- 21.000 € TVAC pour l'achat de compteurs en 2025,
- une reconduction possible en 2026 pour le même montant.

Le marché total s'élève donc à 42.000 € TVAC, financé via le budget extraordinaire 2025. Il sera attribué selon une procédure négociée sans publication préalable, pour plus de souplesse.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de garantir un service d'eau fiable et transparent pour tous les citoyens.

● **RESTAURATION DES « ANCIENNES CARRIÈRES D'ANLIER »**

Situées à l'est du village, les anciennes carrières d'Anlier représentent un site exceptionnel pour la biodiversité. Inexploitée depuis plusieurs années, une partie du site a été classée Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB) en raison de la présence d'habitats et d'espèces protégées, rares ou menacées. L'une des espèces phares du projet est l'alyte accoucheur, un petit crapaud strictement protégé à l'échelle européenne... et qui aura eu son mot à dire pour guider le projet !



Depuis l'arrêt de l'extraction, la dynamique forestière a progressivement transformé le milieu : le développement des ligneux a contribué à la fermeture du site, entraînant la disparition des habitats typiques des carrières (mares temporaires, talus meubles, etc). La préservation de ces milieux est essentielle pour assurer la sauvegarde des espèces qui en dépendent.

C'est pourquoi, en 2025, un projet de restauration a été mené par le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier, en collaboration avec la commune de Habay et le Département Nature et Forêt.



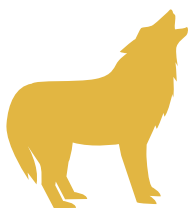
Pour concrétiser ce projet, différentes interventions ont été effectuées :

- Déboisement ciblé pour rouvrir le milieu et maintenir les zones ouvertes.
- Reconfiguration des plans d'eau existants avec création de pentes douces pour faciliter l'accès aux animaux ;
- Rafrâichissement des talus ;
- Création d'abris pour amphibiens et micromammifères ;
- Creusement d'une nouvelle mare temporaire.

Ces travaux permettent de préserver les habitats pionniers et tout un cortège d'espèces qui leur sont inféodées. Rendez-vous l'an prochain pour y faire de belles observations !

Pour en savoir plus sur l'alyte accoucheur, un article lui est consacré en page 9 du journal du Parc > scanner le QR code





LE RETOUR DU LOUP EN FORÊT D'ANLIER

Le Département de la Nature et des Forêts (DNF) a annoncé que le loup est de retour dans la forêt d'Anlier. La toute première observation confirmée remonte à 2019, du côté d'Ebly. Depuis, des indices de leur présence sont relevés chaque année. Depuis le printemps 2024, la présence d'un loup est régulière sur le massif. Cet été, ce sont deux individus qui ont été observés grâce à des pièges photographiques placés en forêt, et de nombreux indices supplémentaires confirment leur installation.

L'arrivée d'un couple laisse envisager la naissance de louveteaux dès le printemps prochain. Une meute pourrait donc se former, ce qui impliquerait un risque plus élevé pour les animaux domestiques. Les moutons et les chèvres sont les plus exposés. Pour anticiper ces enjeux, une réunion d'information des éleveurs a été organisée début octobre par le Service public de Wallonie et Natagriwal. Les participants ont pu découvrir les moyens de protection disponibles, les procédures d'indemnisation en cas d'attaque, ainsi que les aides techniques et financières prévues. D'autres rencontres seront organisées afin d'informer le public.

Une Zone de Présence Permanente du loup est définie, ce qui est une étape indispensable pour activer les mesures de soutien aux éleveurs. Par ailleurs, le Plan Loup wallon prévoit l'intervention des autorités si un individu adoptait un comportement trop familier envers l'être humain et présentait un risque pour la sécurité.



SOUTIEN AU MAINTIEN ENCADRÉ DE L'ABATTAGE PRIVÉ DES ONGULÉS À DOMICILE

La Commune de Habay a adressé un courrier officiel contre le projet de loi du Ministère wallon du bien-être animal visant à interdire l'abattage privé des ongulés (moutons, chèvres, cochons) à domicile.

Le Collège communal partage les préoccupations liées aux pratiques illégales d'abattage sans étourdissement – interdites depuis 2019 – mais considère qu'une interdiction généralisée pénaliserait injustement des citoyens responsables et compromettrait des pratiques rurales ancrées dans la culture locale.

Dans le cadre de sa Déclaration de Politique Communale 2024–2030, la Commune défend le maintien de l'abattage à domicile lorsqu'il est pratiqué dans un cadre strict et contrôlé, en cohérence avec les objectifs de développement durable.

L'élevage amateur pour l'autoconsommation familiale contribue à la souveraineté alimentaire et au maintien d'une ruralité vivante. L'abattage à domicile, réalisé par des personnes formées, évite le stress lié au transport et à l'attente en abattoir, et respecte le lien entre l'éleveur et l'animal.

Face aux dérives, la Commune plaide pour un encadrement renforcé plutôt qu'une interdiction, via :

- la formation des abatteurs,
- la certification et la mise à disposition d'abatteurs mobiles,
- la modernisation de la procédure de déclaration d'abattage.

La Commune de Habay exprime donc son opposition à l'interdiction généralisée et appelle à une réglementation adaptée, respectueuse du bien-être animal et des droits des éleveurs.





● ÉGOUTTAGE : UN ENTRETIEN ANNUEL POUR PRÉVENIR PLUTÔT QUE GUÉRIR

Le réseau d'égouttage communal fait l'objet, chaque année, d'un entretien programmé et encadré par IDELUX Eau. En 2025, ce sont 2.630 mètres de canalisations qui feront l'objet d'un curage mécanique et d'une inspection télévisuelle, à Rulles, Marbehan et Habay-la-Neuve.

Le montant global de l'opération est estimé à 26.588,99 €, incluant les prestations techniques, la location de véhicules spécialisés et les frais de suivi d'IDELUX Eau. Des interventions complémentaires sont également prévues à Harinsart et Houdemont pour approfondir certaines analyses du réseau.

Ces opérations, parfois invisibles, sont essentielles pour éviter les engorgements, détecter les défauts structurels, et garantir un service d'assainissement performant. Elles participent aux engagements de la DPC 2024-2030 et aux Objectifs de Développement Durable adoptés par la commune.

● TEXTILES USAGÉS : UN GESTE SOLIDAIRE ET DURABLE À HABAY

La commune de Habay a renouvelé sa convention avec l'ASBL Terre, qui gère les bulles à textiles bleues installées sur le territoire communal depuis 2021. Ces conteneurs permettent de déposer vêtements, chaussures, maroquinerie, linge de maison ou literie, pour qu'ils soient triés, réutilisés ou recyclés.

Ce système, bien connu des citoyens, repose sur un partenariat durable entre la commune et un acteur de l'économie sociale wallonne, qui favorise à la fois la réduction des déchets, la réinsertion professionnelle, et la solidarité Nord-Sud.

● JUMELAGE HABAY – BEAUMES DE VENISE

UN SÉJOUR INOUBLIABLE DE NOTRE DÉLÉGATION CHEZ NOS AMIS BALMÉENS !

Du 19 au 22 juillet 2024, une délégation de la commune, forte de 68 personnes, composée du Comité de Jumelage Habay, de l'Harmonie l'Emulation, de membres du Grand feu et du CLA Houdemont a rendu visite à nos amis français de Beaumes de Venise.



Ce charmant village se trouve dans les dentelles de Montmirail, pas loin du Ventoux, à une trentaine de kilomètres d'Avignon, dans le Vaucluse. Région vinicole par excellence, mais connue aussi pour l'huile d'olive et ses multiples fruits de saison qui sentent bon la Provence !

Le vendredi, après notre arrivée fin d'après-midi et installation au lycée agricole de Carpentras, nous avons été accueilli par le comité de jumelage de Beaumes pour la célèbre « fêtes des belges », organisée depuis plus d'une dizaine d'années et qui attirent plus de 3.000 personnes. Notre Harmonie l'Emulation a ouvert celle-ci par une animation musicale qui a séduit le public et qui a mis tout le monde dans une ambiance chaleureuse et festive.



Le samedi matin, nous avons pris un petit-déjeuner copieux sous les platanes d'une école, avant le départ vers la cité des papes, Avignon. Chacun des participants, ayant reçu un plan avec différents circuits pour découvrir la ville, a pu visiter librement le célèbre pont d'Avignon, le palais des papes, les jardins suspendus ou encore flâner dans les innombrables ruelles. Fin d'après-midi, retour à Beaumes pour une visite de la cave coopérative vinicole « **Rhonéa** », suivie d'une dégustation de ses produits.

Le soir, nous étions attendus au domaine « **de Durban** », situé au cœur des dentelles, en altitude avec une vue imprenable sur la vallée du Rhône et sur le géant de Provence, le Ventoux. Les convives ont pu assister à l'introduction d'Olivier Chavée par Monsieur le Maire de Beaumes, suivi de Marianne Cornet, Hélène De Grox et Martine Simon, membres du Comité de Jumelage Habay, comme compagnons de la « **Confrérie des vignerons de Beaumes de Venise** ». Un événement inattendu et riche en émotions. En effet, cette confrérie qui était en sommeil depuis quelques années a été remise en service à l'occasion de notre venue et à l'initiative du maire Jérôme Bouletin et de Jean-Paul Anrès, président de l'AOC des vins de Beaumes de Venise.

Le dimanche matin, jour de notre fête nationale, visite guidée du village puis cérémonie officielle au monument aux morts : les dépôts de gerbes par le maire et notre échevine de l'époque, Martine Simon, les hymnes nationaux interprétés par l'Harmonie, l'apéritif franco-belge et le repas convivial qui suivirent, ont permis de vivre un moment fort de fraternité entre nos deux pays.

L'après-midi, direction Vaison-la-Romaine en passant par Vacqueyras, Gigondas, Sablet, Séguret (classé plus beau village de France), région des crus d'excellence. Malheureusement, la drache nationale nous a suivi jusque-là et ne nous a pas permis de découvrir Vaison, ville gallo-romaine

et médiévale, dans de bonnes conditions. Qu'importe, le soleil a fini par revenir et nous sommes rentrés à Beaumes sous la chaleur et un ciel bleu. Vers 19h, au domaine « **Saint-Roch** », concert franco-belge, avec en première partie « Musique en Venaissin » harmonie d'Aubignan et en seconde partie l'Emulation. Les balméens ont été plus qu'agréablement surpris de la qualité musicale de notre harmonie. Une prestation remarquable et remarquable. Bravo à eux ! Le souper, au domaine « **Fenouillet** », sous les lampions, restera également un moment mémorable. Le pistou, plat régional et préparé par le comité de jumelage de Beaumes fut un régal pour nos papilles.

Le lundi matin, il était déjà temps de prendre congé de nos hôtes français et de regagner Habay. Fatigués mais heureux d'avoir partagé des moments inoubliables. Quatre jours riches en découvertes et en rencontres humaines.

Merci à notre commune pour son soutien et sa participation financière à cet événement, à l'Harmonie « L'Emulation » pour ses prestations musicales très appréciées, aux membres du Grand feu et du CLA Houdemont pour leur présence et enfin aux membres du Comité de Jumelage Habay pour leur bonne humeur.

Et enfin, milles mercis au Comité de jumelage de Beaumes de Venise, sa Présidente Cathy Rabasse, son ex-présidente et fondatrice de ce comité, Meredith Ponge ainsi qu'à tous leurs membres adorables et très actifs, pour leur accueil chaleureux et pour l'organisation des différents repas. Au plaisir de vous revoir !

À noter dans vos agendas !

- Marché de Noël en décembre 2025

INFO

Marie-Christine Schockmel
mc.schockmel@gmail.com



**EXCURSION DES AÎNÉS À GAND :
ENTRE DÉCOUVERTES, BONNE
HUMEUR... ET UNE PLUIE MÉMORABLE !**



Ce 11 septembre, les aînés de la commune ont pris la route dès 7h30, direction Gand. Pour agrémenter le trajet, un quiz ludique sur la ville a été organisé dans le bus. Ce moment a permis de passer le temps du voyage tout en testant les connaissances des participants. Sur la feuille du quiz, chacun a également pu suggérer des idées pour les prochaines destinations : de quoi nourrir déjà les projets futurs !

Après une petite pause santé en chemin, le groupe est arrivé en Flandre pour une journée riche en découvertes. La visite guidée du centre historique, surnommé la « cuve de Gand », a permis de plonger dans l'histoire fascinante de la ville. Au fil des ruelles, les participants ont pu admirer les tours médiévales, les façades élégantes, le château des Comtes et bien d'autres trésors. Charles Quint, le dragon doré du beffroi et les anecdotes locales ont rythmé le parcours. Mais au milieu de ces récits passionnants, la météo a décidé de jouer un rôle principal : une véritable drache s'est abattue sur le groupe ! Malgré la recherche d'abris, beaucoup sont ressortis trempés mais avec le sourire, transformant l'incident en souvenir inoubliable.

Heureusement, le repas de midi a permis à tout le monde de se réchauffer et de se sécher. Autour d'un menu savoureux – vitello tonnato, carbonnade flamande et riz au lait – l'ambiance a vite retrouvé tout son éclat. L'après-midi s'est poursuivie par une agréable croisière sur la Lys, l'Escaut et la Liège. Depuis les bateaux, les aînés ont pu admirer le Graslei, le Korenlei, les trois tours emblématiques, le Gravesteen ou encore le château de Gérard Duivelsteen, sous un ciel redevenu plus clément.

Le retour vers la région s'est fait dans la bonne humeur, avec un dernier arrêt à Bastogne pour un repas ardennais typique, animé en musique. Ce fut également le moment de dévoiler les résultats du quiz du matin : le gagnant et son dauphin sont repartis avec une petite spécialité de Gand en souvenir.

Entre soleil, rires partagés, pluie battante et surprises gourmandes, cette excursion restera gravée comme l'une des plus « arrosées » mais aussi des plus conviviales ! Nous vous donnons déjà rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle excursion, qui promet d'être tout aussi riche en découvertes. Un grand merci à toutes et tous pour votre participation et votre bonne humeur !

Cindy Van de Walle - Echevine des Aînés





LA FUTURE MAISON DE VILLAGE DE ANLIER : LE PROJET AVANCE !

Le Conseil communal a récemment franchi une étape importante dans le cadre du **projet de rénovation et de transformation de la salle de Anlier en maison de village**.

Ce dossier, inscrit dans le **Programme communal de développement rural (PCDR)**, bénéficie d'un large soutien et avance désormais concrètement.

UNE MAISON DE VILLAGE POUR ANLIER ET BEHÊME

Le projet vise à offrir aux habitants une salle polyvalente, adaptée aux besoins actuels et futurs de la vie associative, culturelle, récréative et éducative. La future maison de village accueillera des activités variées au service de la population locale.

Le coût global du projet est estimé à **983.436,53 €**, dont **680.000 € seront subsideés** par la Région wallonne. La part communale s'élève à **303.436,53 €**.

DES ACCORDS FONCIERS SÉCURISÉS

La réalisation du projet implique l'utilisation de deux parcelles appartenant à l'**Association des Œuvres paroissiales du Doyenné de Habay-Etalle**.

Pour garantir la mise à disposition des terrains, la Commune a conclu un **bail emphytéotique**.

Ces accords permettent d'assurer la stabilité juridique nécessaire au développement du chantier.

UNE ÉTAPE DÉCISIVE FRANCHIE

En séance, le Conseil communal a unanimement approuvé :

- la convention-exécution du projet « maison de village à Anlier », ,
- ainsi que l'avenant au bail emphytéotique avec l'ASBL propriétaire des terrains.

Ces décisions marquent une avancée significative : le projet entre désormais dans sa phase de concrétisation.

La Commune se réjouit de voir ce dossier avancer et ne manquera pas de tenir la population informée de l'évolution des travaux.

UNE CONVENTION ENTRE HABAY ET TINTIGNY POUR UN NETTOYAGE PLUS EFFICACE DES RUES

Afin d'optimiser l'utilisation de leurs moyens et d'assurer un service de qualité à leurs habitants, les communes de Habay et de Tintigny ont récemment conclu une **convention de collaboration** autour du nettoyage des voiries.

POURQUOI CETTE CONVENTION ?

- La Commune de Habay possède un **camion balai**, mais ne dispose plus de chauffeur pour ce véhicule.
- La Commune de Tintigny dispose, quant à elle, d'un **chauffeur qualifié**, mais ne possède pas d'équipement de ce type.

Plutôt que de voir leurs ressources respectives sous-utilisées, les deux communes ont choisi de travailler main dans la main.

CONCRÈTEMENT, COMMENT CELA FONCTIONNE ?

- Habay met son camion balai à disposition.
- Tintigny met son chauffeur à disposition.
- Les deux communes établissent ensemble un planning de nettoyage régulier, auquel peuvent s'ajouter des interventions ponctuelles (par exemple, après des manifestations locales ou lors de périodes spécifiques comme l'automne).

QUELS BÉNÉFICES POUR LES HABITANTS ?

- Des rues mieux entretenues grâce à un usage optimal du matériel.
- Un service renforcé lors d'événements (fêtes, marchés, cérémonies, etc.).
- Une démarche de collaboration intercommunale qui favorise la bonne gestion des moyens publics.

UNE CONVENTION PRATIQUE ET ÉQUILIBRÉE

Cette collaboration est conclue pour une durée d'un an (renouvelable). Elle ne donne lieu à **aucun échange financier**, sauf en cas de frais exceptionnels (dommages, réparations, etc.). Chaque commune reste responsable de ce qu'elle met à disposition : le véhicule pour Habay, le chauffeur pour Tintigny.

En s'unissant, Habay et Tintigny démontrent qu'il est possible de **mutualiser les moyens** pour améliorer les services rendus à la population, tout en renforçant les liens entre communes voisines.



NOUVEAU !

LE RECYPARC D'ÉTALLE OUVRE SES PORTES

Ouverture le 04 novembre 2025
 Rue au Bisieux, 2
 6740 Etalle

Un recyparc plus proche de chez vous !

Habitants d'Etalle et des communes voisines, gagnez du temps : un site spacieux, pratique et facile d'accès est désormais à votre disposition.

Venez le découvrir dès son ouverture !



TOUT SAVOIR SUR LES RECYPARCS

Horaires, conditions d'accès, jours de fermeture, déchets acceptés, ...

www.idelux.be/fr/les-recyparcs

RESPECTONS ENSEMBLE NOS CIMETIÈRES : TRI DES DÉCHETS, RESPECT DES LIEUX ET GESTION DURABLE

Le cimetière communal est un lieu de recueillement, de mémoire et de respect.

Il mérite toute notre attention, tant dans son entretien que dans les gestes quotidiens que nous y posons. Plusieurs constats récents nous amènent à rappeler quelques règles essentielles pour préserver la dignité de cet espace partagé.



Des bacs de tri sont mis à disposition devant chaque cimetière pour permettre à chacun de déposer les déchets végétaux (fleurs fanées, terre, feuilles) séparément des déchets non recyclables (plastiques, emballages, objets divers). Ce tri est indispensable pour :

- Réduire les coûts de traitement des déchets
- Faciliter le compostage des matières organiques
- Maintenir la propreté du site.

Nous comptons sur votre vigilance pour utiliser les bons contenants et éviter les dépôts sauvages.

Nous avons malheureusement constaté des jets de déchets par-dessus les murs du cimetière, directement dans les propriétés privées voisines. Ce comportement est non seulement irrespectueux, mais également illégal. Il porte atteinte à la tranquillité des riverains et nuit à l'image de notre commune.

Nous vous rappelons que tout dépôt de déchets en dehors des zones prévues est passible de sanctions. Merci de faire preuve de civisme et de respect envers les lieux et les personnes.

Dans une démarche de gestion écologique, un test d'enherbement a été lancé dans certaines zones du cimetière de Habay-la-Neuve. L'objectif était de favoriser une couverture végétale naturelle et à terme permettre un gain de temps pour la tonte des allées.

Malheureusement, ce test n'a pas pu aboutir comme espéré. La restriction d'eau imposée cet été, couplée à la fermeture des robinets dans le cimetière, n'a pas permis aux semis de se développer correctement. Nous en tirons les enseignements nécessaires pour envisager d'autres solutions durables, adaptées aux réalités locales.

GESTION DES CIMETIÈRES : UN TRAVAIL DE MÉMOIRE ET DE DIGNITÉ.

Le service communal en charge de la gestion administrative des cimetières mène un travail de fond essentiel, souvent méconnu du grand public. Au-delà des tâches visibles, il s'agit d'un véritable chantier de mémoire : encodage de données, recherches archivistiques, identification des défunts inhumés... autant d'actions qui visent à préserver l'histoire locale et à honorer la dignité de chaque personne disparue.

Les anciennes archives communales, notamment celles antérieures à la fusion des communes, présentent parfois des manques importants. De nombreuses données ont été perdues au fil du temps, rendant difficile l'identification précise de certaines sépultures. Il n'est pas rare que des tombes ne mentionnent ni nom, ni date de naissance ou de décès.

Face à cette situation, le service entreprend actuellement un vaste travail d'identification des sépultures. L'objectif est d'intégrer les noms des défunts dans le logiciel de gestion des cimetières. Cette démarche, bien qu'administrative, est avant tout humaine : elle témoigne du respect que nous devons à chaque défunt et à sa famille. Ne pas pouvoir nommer une personne disparue revient, symboliquement, à nier son identité.

Les familles en possession d'un acte de concession antérieur à 1980 sont invitées à prendre contact avec le service afin de mettre à jour les données relatives à leur sépulture. Toute information, même partielle, peut contribuer à reconstituer les parcours de vie et à restaurer la mémoire collective.

Il est important de rappeler que la loi du 20 juillet 1971 a mis fin aux concessions à perpétuité. Depuis lors, les communes sont autorisées à reprendre les concessions perpétuelles attribuées avant cette date, notamment

Ce travail de mémoire, mené avec rigueur et sensibilité, participe à la valorisation de nos espaces funéraires comme lieux de recueillement, de transmission et de respect.



Le service Cimetières est accessible
par téléphone au 063/39 50 83
ou par mail commune@habay.be



● OPÉRATION 11.11.11 DU 1^{ER} AU 16 NOVEMBRE À HABAY

Pendant 15 jours, des centaines de bénévoles se mobilisent à travers la Belgique pour soutenir plus de 200 projets de coopération au développement répartis dans une quarantaine de pays du sud (Asie du sud-est, Afrique sub-tropicale et Amérique latine).

Ces projets concernent divers domaines : santé, éducation, agriculture durable, droits humains, soutien aux communautés vulnérables.

L'Opération 11.11.11 est depuis plus d'un demi-siècle le rendez-vous solidaire entre le Nord et le Sud, rappelant le lien entre paix, justice et développement.

Les dons servent à financer les actions d'ONG partenaires du sud, et des programmes de sensibilisation en Belgique, afin de renforcer les capacités locales dans les pays du Sud. Grâce à la générosité du public, cette récolte ouvre des perspectives de changement durable pour des milliers de personnes, tout en renforçant la solidarité internationale.

L'an dernier, les habitants de Habay ont apportés plus de 2000 € à la récolte de fonds en échange des produits proposés comme du chocolat, un calendrier, un livre de recette ou un livre de contes pour les enfants. Vous réserverez un bon accueil à nos bénévoles.

Contact : Marc ANTOINE
marc.antoine@skynet.be
0474/47 89 43



● CLASSCONTACT CONNECTE L'ENFANT MALADE À SA CLASSE

ClassContact est une ASBL active en Fédération Wallonie-Bruxelles dont la mission est d'aider les élèves malades longue durée à poursuivre leur scolarité en restant connectés à leur classe.



L'ASBL EN QUELQUES MOTS

Depuis 2006, ClassContact a permis à des centaines d'enfants malades de rester en lien avec leurs cours et leurs camarades. L'objectif : garantir leur droit fondamental à l'éducation et préserver leur connexion sociale, essentielle à leur bien-être mental.

Concrètement, ClassContact met gratuitement à disposition :

- le matériel informatique nécessaire,
- une connexion Internet (à domicile ou à l'hôpital),
- un équipement installé également dans la classe.

Ainsi, l'enfant peut participer en direct aux cours, interagir avec ses enseignants et ses camarades, tout en respectant son rythme et ses besoins médicaux. Une assistance technique permanente accompagne les familles et les écoles pour assurer le bon fonctionnement du système.

POUR QUI ?

ClassContact connecte les enfants officiellement inscrits dans une école maternelle, primaire ou secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles (les enfants inscrits dans une école bruxelloise néerlandophone ou dans l'enseignement néerlandophone peuvent faire appel à Bednet vzw).

L'enfant malade doit avoir une durée d'absence estimée de minimum 1 mois (consécutif ou non) sur l'année scolaire. La demande se fait dès que l'absence est connue, il ne faut pas attendre 1 mois avant de faire appel à ClassContact.

Cette absence doit être justifiée par une raison médicale auprès de l'école. Les raisons médicales permettant de faire appel à ClassContact sont diverses et variées. Par maladie, l'ASBL

comprend aussi bien les maladies physiques ou systémiques (cancers, sclérose en plaque, syndrome d'Ehlers-Danlos, opérations programmées, accidents, etc.) ainsi que les phobies scolaires, les maladies psychologiques, les handicaps ou encore les adolescentes enceintes. Malgré cela, près de 90% des enfants malades connectés par ClassContact réussissent leur année scolaire.

COMMENT INSCRIRE UN ENFANT ?

Toute personne intéressée par la scolarité et/ou le bien-être social d'un enfant malade de longue durée (parents, famille, école, hôpital, centre PMS, etc.) peut inscrire l'enfant auprès de ClassContact via le formulaire en ligne présent sur le site internet www.classcontact.be dans l'onglet « Inscrire un enfant ».

Pour toute information

ClassContact : contact@classcontact.be ou 02/726 40 55

COMMENT SOUTENIR LES ENFANTS MALADES ?

Pour soutenir l'asbl, vous pouvez parler de ClassContact, faire un don, organiser une action caritative ... Vous trouverez plus d'idées sur le site internet www.classcontact.be dans l'onglet « Nous aider ».



Pour suivre les cours durant une absence suite à une maladie et ne pas perdre le contact avec ses amis



Malgré sa maladie chronique, Rory se connecte régulièrement à sa classe grâce à ClassContact

MISE EN PLACE D'UN CONSEIL DE PARTICIPATION DANS NOS ÉCOLES

Depuis plusieurs années, la Fédération Wallonie-Bruxelles a instauré dans chaque école un **Conseil de participation** (CoPa). Cet organe, souvent méconnu, joue pourtant un rôle essentiel dans la vie scolaire. Il réunit différents acteurs : représentants du Pouvoir Organisateur (P.O.), direction, enseignants, parents, personnel administratif et ouvrier, ainsi que des membres issus de l'environnement social, culturel ou économique. L'objectif est de permettre à tous de **dialoguer, collaborer et réfléchir ensemble** à l'amélioration du quotidien de nos enfants.

POURQUOI UN CONSEIL DE PARTICIPATION ?

Le CoPa favorise la démocratie scolaire. C'est un espace où chacun peut apporter sa vision et ses propositions pour le bon fonctionnement de l'école. On y aborde des thèmes aussi variés que :

- l'organisation et la qualité de la vie à l'école,
- les projets éducatifs,
- la participation des parents et des partenaires extérieurs,
- les initiatives pour renforcer le lien entre l'école et son environnement.

Le Conseil communal a donc décidé de mettre en place **deux Conseils de participation** (un par implantation scolaire), avec une organisation officielle prévue pour la rentrée 2025-2026. Les élections des représentants auront lieu lors de l'Assemblée générale de rentrée, avant le 1^{er} novembre, comme le prévoit la réglementation.

UNE OPPORTUNITÉ POUR S'IMPLIQUER

La mise en place du Conseil de Participation constitue une belle occasion pour les parents, enseignants et partenaires de s'investir activement dans la vie scolaire de nos enfants. Plus que jamais, la qualité de l'enseignement et le bien-être des élèves dépendent d'une **collaboration constructive entre tous les acteurs de la communauté éducative**.



ACCUEILLIR UN JEUNE RÉFUGIÉ, UN GESTE SIMPLE, UN IMPACT IMMENSE

Chaque année, plusieurs milliers de mineurs étrangers non accompagnés (MENA) arrivent seuls en Belgique. Derrière ces chiffres : des histoires de fuite, de courage et d'espoir.

L'ASBL Mentor Jeunes, active depuis plus de 10 ans dans le placement familial, recherche des familles d'accueil solidaires, prêtes à offrir à ces jeunes un cadre de vie stable, humain et sécurisant.

Être famille d'accueil, c'est ouvrir sa porte, mais surtout son cœur. C'est offrir un moment de répit, un soutien essentiel à une jeune en construction.

L'accueil est encadré et accompagné tout au long du parcours.

Vous souhaitez vous engager ou en savoir plus ?
Rendez-vous sur :

www.mentorjeunes.be ou au 0493/40 52 84
Un petit geste pour vous, un avenir possible pour eux.

Pour vous inscrire, scannez le QR code !





● L'ÉPICERIE SOCIALE DE HABAY FÊTE 10 ANS DE SOLIDARITÉ !

En mai 2015, ouvrait dans le centre de Habay-la-Neuve une épicerie sociale de la Croix-Rouge en partenariat avec le CPAS et la Commune de Habay. Une équipe de huit volontaires a mis sur pied une épicerie au profit des personnes moins favorisées, afin de leur permettre de faire leurs courses à moitié prix.



Aujourd'hui, l'épicerie sociale a 10 ans et grâce à une équipe renforcée, vu le nombre croissant de bénéficiaires, ouvre tous les samedis matins. L'épicerie est également accessible aux bénéficiaires du CPAS d'Etalle.

Pour venir faire ses courses à l'épicerie, il faut être en possession d'une carte d'accès délivrée par le CPAS.

Les bénéficiaires peuvent acheter, pour un certain budget en fonction de la composition familiale, des marchandises de première nécessité et quelques produits plaisir. Ils paient 50% du prix des marchandises, le reste est pris en charge par la Croix-Rouge et les deux CPAS de Habay et d'Etalle.

L'épicerie sociale c'est aussi et surtout un lieu d'accueil et d'échange où l'on papote autour d'une tasse de café. C'est d'ailleurs cette envie d'échanger qui est à l'origine de la fête qui s'est tenue le 24 mai 2025 entre bénéficiaires, volontaires et partenaires. Tout le monde y a mis du sien : les bénévoles ont fait fonctionner leurs réseaux de connaissances pour rassembler tout le matériel nécessaire et une grande partie des desserts a été réalisée par

les bénéficiaires, ce qui a permis de découvrir des spécialités de tous horizons.

Pour continuer à bien fonctionner et à toujours s'améliorer, de quoi a-t-on besoin ?

- **de volontaires** : chaque personne qui le souhaite peut se rendre utile au sein d'une équipe dynamique et bienveillante pour réceptionner les courses le vendredi, tenir l'épicerie le samedi matin ou effectuer certaines tâches administratives (commandes, comptabilité, ...). Tout se fait en équipe.
- **de vivres** : les denrées reçues gratuitement de la part de fournisseurs sont données gratuitement aux bénéficiaires.
- **de dons financiers** : l'épicerie offre chaque année un colis repas de fin d'année à partager en famille et essaie d'organiser un mois gratuit (ex. décembre) pour un petit coup de pouce aux personnes en difficultés.

Envie de proposer votre aide ?

Maison Croix-Rouge Rulles et Semois
063/44 40 22 (tapez 9) ou par mail
presidence.mcr.rullesetsemois@croix-rouge.be

Dans ces périodes chahutées, l'épicerie sociale de Habay et la solidarité gardent tout leur sens !



MARBEHAN CÉLÈBRE LE BAPTÊME DE SIX NOUVEAUX PETITS GÉANTS

Ce dimanche, sous un soleil radieux, Marbehan a vécu un moment fort en émotions et riche en convivialité : le baptême de six nouveaux petits géants, célébré avec tendresse par notre doyen Roger Gobert. Cet événement a marqué une nouvelle page dans l'histoire de cette tradition qui rassemble depuis plusieurs décennies les habitants autour d'un patrimoine haut en couleurs.

Le moment du baptême a été empreint de solennité, mais aussi de légèreté et de sourires : chaque petit géant a reçu son nom et a été présenté avec son parrain et sa marraine, symbolisant son entrée dans la communauté.

Les six petits géants baptisés ce dimanche :

- **Abraham Gilson** – parrain : Michel Chennaux, marraine : Marie-Anne Draux
- **Maurice Grevisse** – parrain : Freddy Emond, marraine : Danielle Gobin
- **Denise, la lavandière** – parrain : Paul Daussin, marraine : Fabienne Negaa
- **Roger, le briqueteux** – parrain : Antoine Baetsle, marraine : Jacqueline Englebert
- **André, le chef de gare** – parrain : Olivier Mottet, marraine : Annette Behin
- **Lucien dit Jean, ouvrier chez Lambiotte** – parrain : Haluk Torun, marraine : Elodie Tissier

Après la cérémonie, le cortège folklorique, escorté par les géants de Virton-El Djean et la Djeanne d'Jean – s'est élancé dans les rues du village, porté par le rythme entraînant des fanfares, jusqu'au cœur vibrant de la kermesse au Bois des Isles, où la fête battait déjà son plein.

« Ce baptême restera gravé dans nos mémoires », confiait un ancien du village, « il illustre à la fois notre attachement à notre folklore et notre volonté de transmettre aux générations futures l'âme festive et conviviale de Marbehan. »

En ce dernier week-end d'août, Marbehan a ainsi rappelé avec éclat que son cortège de géants n'est pas seulement un folklore : c'est une histoire vivante, partagée, et toujours tournée vers l'avenir.

Marie-Claude Marchal, « Marbehan, c'est Géants »

ESCRIME LUDIQUE : CLUB DU SANG-LIER

L'ESCRIME LUDIQUE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'escrime ludique est une discipline méconnue qui est très différente de l'escrime sportive malgré l'utilisation de techniques similaires.

L'idée est de se battre avec des armes... en mousse ! Épées, masses, haches, boucliers, lances et autres armes médiévales, tout est en mousse latexée (recouverte de latex). Que ce soit en duel, en chacun pour soi ou en groupe, le but est de toucher (pas frapper) son adversaire dans des situations de combat variées et amusantes.

POUR QUI ?

Notre club propose des entraînements tous les jeudis en période scolaire :

Pour les enfants de 8 à 12 ans de 17h à 18h30 et pour les adultes à partir de 13 ans de 18h45 à 20h45.

Pour toutes questions supplémentaires, contactez-nous au club.du.sang.lier@gmail.com ou suivez-nous sur notre page facebook « Club le sang-lier ».

● À SAVOIR



FÉLICITATIONS AUX PROMUS CEINTURES NOIRES DU CLUB DE WA-JUTSU

Lors de la récente cérémonie de remise des titres, le Wa-Jutsu Club de Habay a célébré l'engagement et la progression de plusieurs de ses membres. Nous adressons nos chaleureuses félicitations à

- Sylviane Goebels, Cynthia Goeury, Marc Lefort et Jean-Louis Rairoud pour l'obtention du titre Sho Mokuroku (Ceinture Noire 1^{er} dan),
- et à Isabelle Houtart pour son titre Hon Mokuroku (Ceinture Noire 3^{ème} dan).

Sur la photo de groupe ci-jointe (voir légende), vous pourrez reconnaître les promus: ils incarnent la persévérance et l'esprit d'équipe qui font la richesse de notre club. Merci également aux encadrants et à tous les participants — votre implication donne vie à la méthode Wa-Jutsu, discipline traditionnelle, non compétitive, axée sur l'harmonie du corps et de l'esprit.



Au premier rang, à genoux, de gauche à droite : Isabelle Houtart — Cynthia Goeury — Senseï Alain Baucant — Sylviane Goebels — Marc Lefort. Debout, au centre (légèrement à droite) : Jean-Louis Rairoud

Envie d'essayer ?
Renseignements et inscriptions :
Tél. 063/23 49 22
www.wajutsu-habay.be
contact@wajutsu-habay.be

Cours (katas et self-défense) adaptés aux possibilités de chacun.



ÇA BOUGE BIEN À HABAY !

A RULLES
Salle St Maximin

105€/an
à partir de 16 ans

**COURS DE RENFO
MUSCULAIRE**

Mardi de 19h à 20h
(selon calendrier scolaire)

Info : 0497 83 69 21

**COURS REGULIERS :
TRANQUILITE DU CORPS ET
DE L'ESPRIT A MARBEHAN
MERCREDI DE 19.00 A 20.15**

Qi-Gong, Yoga énergétique
et Do-In pour harmoniser
le corps

exercices de respiration
consciente pour éveiller
l'énergie

méditation et relaxation
avec bain sonore
pour apaiser l'esprit
et relâcher les tensions

INFOS ET INSCRIPTION :
MARIE MATTHIEU
0032495432357
matthieu.santa@gmail.com
www.yoga-meditation.be

COMPLEXE LE PACHIS

Piscine

AQUAGYM

Asbl Le Pachis
www.pachis.be
aquagym@pachis.be
0032 63 42 31 23

Aquaire
martindomi63@gmail.com
0032 494 98 87 37

ENEO Sport
theisenfrancine@hotmail.com
0032 63 42 30 77

TRIATHLON

PowerMaxx Trévires
Triathlon Club
www.powermaxx.be
powermaxx.triathlon@gmail.com
0032 493 70 88 04

NATATION

Asbl Le Pachis
Accoutumance à l'eau enfants et
cours adultes
www.pachis.be
natation@pachis.be
0032 63 42 31 23

L'Atlantide Sport
Ecole de Natation
www.latlantidesport.be
latlantidehabay@hotmail.be
0032 494 70 73 89

Ecole de Natation
Habay - Neufchâteau
www.ecolenatationhabay
neufchateau.be
ecolenatationhabay@hotmail.com
0032 473 57 90 31

PLONGÉE

Jubarte Habay
Plongée sous-marine et Apnée
site google "clubjubarte"
clubjubarte@gmail.com

COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL "LE PACHIS" ASBL
Place Pierre Nothomb, 5 à 6720 Habay-La-Neuve
www.pachis.be - +32 63 42 31 23 - info@pachis.be

COMPLEXE LE PACHIS

Salles Etage

PSYCHOMOTRICITE

Asbl Le Pachis
Pour les 3 à 5 ans
www.pachis.be
animation@pachis.be
0032 63 42 31 23

DANSE

Flex' école de danse
Cours jeunes et adultes
www.flex-danse.com
info@flex-danse.com
0032 496 80 45 53

Step-Touch
Cours divers
www.step-touch.com
jocelynecambrai@outlook.fr
0032 495 54 99 92

BIEN ETRE

Objectif Mieux-Etre
Sophrologie
Objectif Mieux-Etre
objectifmieuxetre@hotmail.com
0032 497 69 44 34

MUSIQUE

Harmonie Royale l'Emulation
Répétitions enfants et adultes
www.emulation1885.be
president@emulation1885.be
00352 621 244 973

COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL "LE PACHIS" ASBL
Place Pierre Nothomb, 5 à 6720 Habay-La-Neuve
www.pachis.be - +32 63 42 31 23 - info@pachis.be

WA-JUTSU

Wa-Jutsu Club
Habay-La-Neuve
Cours jeunes et adultes
www.wajutsu-habay.be
contact@wajutsu-habay.be
0032 63 23 49 22

FITNESS

Step-Touch
Cours divers
www.step-touch.com
jocelynecambrai@outlook.fr
0032 495 54 99 92

GYM DOUCE

Fit Your Mind
Activité Physique Adaptée
www.fityourmind.com
daniele.bourgeois21@gmail.com
0032 497 41 52 23

GymSana
Gym santé & Equilibre
www.gymsana.be
evie.huber@gymsana.be
0032 472 17 42 83

COMPLEXE LE PACHIS

HALL

BASKET

Basket Club Habay
Equipes jeunes et adultes
www.bchabay.be
comite@bchabay.be
0032 63 42 34 32

FOOT EN SALLE

Asbl Le Pachis
Championnat amical du Pachis
www.pachis.be
minifoot@pachis.be
0032 63 42 31 23

BADMINTON

Club de Badminton
La Frontalière
A partir de 16 ans
baptistebrouart@gmail.com

TENNIS

Tennis Club du Chatelet
tc_chatelet@hotmail.com
00352 691 757 938

GYMNASTIQUE

Elite Gym
Les Daguetts Habay
Gymnastique Sportive et
Artistique
p.schockert@laposte.net
0032 495 93 67 30

COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL "LE PACHIS" ASBL
Place Pierre Nothomb, 5 à 6720 Habay-La-Neuve
www.pachis.be - +32 63 42 31 23 - info@pachis.be

COMPLEXE LE PACHIS

Dojo

RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Asbl Le Pachis
www.pachis.be
Complexe Sportif et
Culturel Le Pachis
renformuscu@pachis.be
0032 63 42 31 23

GYM / STRETCHING

Enéo Sport Gaume
Stretching / Gym douce
theisenfrancine@hotmail.com
0032 63 42 30 77

AIKIDO

Aikido Habay
A partir de 12 ans
www.aikidohabay.be
info@aikidohabay.be
aikido_habay
0032 497 70 83 23

JUDO

Judo Club Habay
Cours jeunes et adultes
www.judoclubhabay.be/
judoclubhabay
secretaire@judoclubhabay.be
0032 497 92 82 45

KARATE

Karaté Club Habay
Cours jeunes et adultes
karateclubhabay
karateclubhabay@gmail.com
0032 494 40 58 74

YOGA KIDS

Ahimsa Spirit Yoga
Yoga pour enfants
asyoga2022@gmail.com
00352 621 405 795

COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL "LE PACHIS" ASBL
Place Pierre Nothomb, 5 à 6720 Habay-La-Neuve
www.pachis.be - +32 63 42 31 23 - info@pachis.be

NOUVEAU À HABAY

SPORT SUR ORDONNANCE
Bouger pour se sentir mieux

Améliorez votre santé grâce à la PRESCRIPTION D'ACTIVITÉ PHYSIQUE

PROCHAINE SESSION
6 JANVIER 2026

MARCHÉ DE 10H15 À 11H45

CENTRE SPORTIF LE PACHIS SALLE 2

ÉTAPE 1
Prescription médicale par votre médecin
OBTENIR UN DISPOSITIF "SPORT SUR ORDONNANCE" AVEC VOTRE MÉDECIN (LA POLICIA VOTRE PRESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE)

ÉTAPE 2
Inscription au dispositif
CENTRE SPORTIF ET CULTURELLE PACHIS
06 80 42 31 37

ÉTAPE 3
Participation au dispositif
UN CYCLE DE 10 SÉANCES D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE COMPRENANT DE L'ENDURANCE, DU RENFORCEMENT MUSCULAIRE ET DE LA souplesse
Membres : Sabine

www.sport-sur-ordonnance.be/habay/

AVIQ  

PROCHAINES ACTIVITÉS CLA DE HOUEMONT

13 ET 14 DÉCEMBRE : MARCHÉ DE NOËL (SALLE « AU SOLEIL LEVANT »)

11h00 à 18h30 : Présence des Artisans (cou-
ture, foulards, bijoux, jeux pour enfants, ... et
aussi des produits de bouche, ...

19h30 : Tartiflette de Noël

Bar ouvert les 2 jours

Ne pas manquer la publicité sur Facebook !!!

GROUPEMENT PATRIOTIQUE DE HOUEMONT

Dim. 9 novembre à 12h30 : Repas du Souvenir
Salle « Au Soleil Levant », prix : 40 €

Inscriptions : bodeux.francis@gmail.com OU
0486/41 66 44 (Clôture le 01/11 à 20h00)

Menu (sous réserve) : Kir & mises en bouche
— Feuilleté de Scampis et écrevisses sauce
homardine — Confit de canard sauce à l'orange,
pommes grenailles aromatisées au romarin
dans son panier de brick, tomate provençale à
la persillade, chicons braisés — Farandole des
trois Fromages, jeunes pousses aromatisées
au miel, noix et duo de raisins — Palette de
douceurs sucrées — L'ambassadeur du Brésil.

PROCHAINES ACTIVITÉS DE L'HARMONIE ROYALE L'EMULATION

SAMEDI 22 NOVEMBRE

L'Harmonie Royale l'Emulation : Messe et ban-
quet à l'occasion de Sainte-Cécile.

DIMANCHE 21 DÉCEMBRE

A partir de 15h – Concert de Gala à la Salle du
Pachis à Habay-la-Neuve.

A PARTIR DU 22 FÉVRIER 2026 ...

L'Harmonie Royale l'Emulation prendra plaisir
à accompagner le Marquis Pierre 1^{er} à l'occa-
sion de ses sorties carnavalesques.



© Véronique Mergaux

SALON DES VINS ET SAVEURS DE NOS VILLES JUMELÉES 2025

Le 12 et 13 avril 2025, Houdemont a accueilli le
deuxième Salon des Vins et Saveurs des villes
jumelées mettant à l'honneur les villes jumelées.

Depuis 2011, la commune de Habay est jume-
lée avec La Tremblade, située en Charente-
Maritime, et avec Beaumes-de-Venise, dans
le Vaucluse, depuis 2019. L'idée de rassembler
les vignerons de Beaumes-de-Venise et de La
Tremblade a émergé en 2023, et, sous l'impul-
sion du collège communal, le premier salon a
eu lieu en 2024 avec un grand succès. Face à
cet engouement, il était évident qu'un second
salon devait être organisé cette année.

Ce salon se distingue par sa volonté de mettre
en avant non seulement les vins, mais aussi
les produits du terroir des deux régions. Les
visiteurs ont pu y découvrir les saveurs de la
Provence, avec des produits tels que l'huile
d'olive et différentes tapenades, ainsi que ceux
de la Charente, comme les huîtres, les soupes
de poissons et les sels aromatisés.

L'objectif principal du Comité de Jumelage est de renforcer les liens d'amitié entre les communes jumelées, tout en encourageant les échanges sociaux, économiques et culturels. Dans ce cadre, le deuxième salon a revêtu une importance particulière, car il a été le lieu de plusieurs rencontres uniques :

- Les confréries : la confrérie de « La Rulles » de Habay et la confrérie des « Vignerons de Beaumes-de-Venise ».
- Les comités de carnaval de Habay et de Beaumes-de-Venise.
- Et pour la première fois, une rencontre entre les trois villes jumelées : le Comité de Jumelage d'Habay, celui de Beaumes-de-Venise, et celui de La Tremblade.

Depuis la création des deux jumelages, de nombreux échanges ont eu lieu, notamment le dernier en date, un échange musical en juillet 2024 lors de la fête des Belges à Beaumes-de-Venise.

Voici le programme de cette fin d'année :

- **Marché de Noël** les 12 et 13 décembre 2025 où vous pourrez déguster des produits de nos villes jumelées.
- **Salon des artisans** au Pachis, H-L-N, les 21 et 22 mars 2026.
- **Une troisième édition des vins et saveurs** est prévue à Houdemont les 11 et 12 avril 2026.

Pour tous renseignements :

Président CJH : ochavee@gmail.com

Sécrétaire CJH : mc.shockmel@gmail.com

Cet événement est organisé par le Comité de Jumelage Habay en collaboration avec le Conservatoire des AOC Beaumes de Venise et du Comité Local d'Animation de Houdemont.



MARBEHAN S'EST RÉGALÉE : UN PREMIER FOOD TRUCKS FESTIVAL AUX PETITS OIGNONS !

Les 12 et 13 juillet derniers, le Bois des Isles a pris des airs de place gourmande et festive pour accueillir le tout premier Food Trucks Festival de Marbehan. Organisé par Marbehan 150 & Co et le Club des Jeunes de Marbehan, l'événement a réussi le pari de marier saveurs, musique et bonne humeur... et le tout sous un ciel complice !

11 food trucks venus de la région – et même d'un peu plus loin – ont régalez petits et grands avec des **spécialités variées : burgers, cuisine du monde, douceurs sucrées, street food...** chacun y a trouvé son bonheur !



Verdict unanime des gourmands : impossible de résister, et encore moins de choisir... Beaucoup ont donc réglé le dilemme à la marbehannaise : « On goûte à tout, et on en rediscute autour d'une bière locale ! »

Le tout accompagné de concerts et d'animations musicales qui ont rythmé les journées, donnant au festival un petit air de vacances.

Les plus jeunes n'ont pas été oubliés : château gonflable, animations ludiques.

De l'avis général, cette première édition a ouvert l'appétit... et il se murmure déjà que Marbehan pourrait bien remettre le couvert.

Marie-Claude Marchal
« Marbehan, 150 and co »

Le radon est un gaz radioactif qui peut pénétrer dans votre habitation et s'y accumuler.

Il est la 2^e cause de cancer de poumon après le tabac.

A Habay, plus de 10 % des maisons testées ont présenté une concentration en radon supérieure à la norme européenne de 300 Bq/m³.
Votre habitation se trouve donc dans une commune classée « à haut risque ».

Et pourtant, près de 3000 bâtiments habités de la commune n'ont jamais été testés.

Si vous n'avez pas encore dosé le radon chez vous, nous vous encourageons à le faire à l'aide d'un petit détecteur.
Vous connaîtrez ainsi la concentration à laquelle vous êtes exposé.

Si le résultat est bon, vous serez rassuré.
Dans le cas contraire, la Province vous conseillera sur les mesures généralement simples et peu coûteuses à prendre pour remédier à la situation.

Qu'est-ce que le radon ?

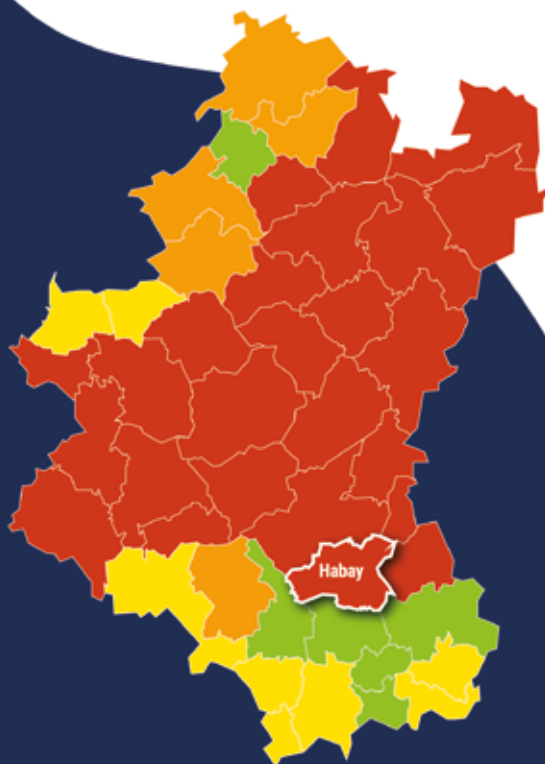
Pourquoi s'en préoccuper ?

Y en a-t-il dans toutes les maisons ?

Comment y remédier ?

Pour en savoir davantage et suivre le webinaire organisé en collaboration avec l'AFCN, rendez-vous sur le site de la Province via le QR code ou www.province.luxembourg.be/vivre/sante/radon

Du radon chez vous ? Mieux vaut savoir !



Classe Radon (1% > 300Bq/m³)

- Classe 0 (<= 1%)
- Classe 1a (1.2-2%)
- Classe 1b (2.1-5%)
- Classe 2a (5.1-10%)
- Classe 2b (> 10%)

Source AFCN

**Informations et commande du détecteur (15€)
jusqu'au 31/12/2025 :**

084/310 503 – www.actionradon.be
samilux@province.luxembourg.be





LE REMPLACEMENT DE VOTRE CHAUDIÈRE

La biomasse, une énergie renouvelable à la portée de (presque) tout le monde !

- La biomasse, c'est une matière d'origine organique.
- La production naturelle de matière première se fait sur quelques années et absorbe le CO₂ qui sera émis lors de sa combustion.
- Pour le particulier, elle se présente généralement sous la forme de bûches (produits à partir d'arbres non utilisables pour faire des planches) ou de pellets (sous-produits de la production de bûches et de planches).
- Son utilisation nécessite :
 - une chaudière à bûches (nécessitant des interventions 1 à 2x/jour),
 - ou une chaudière à pellets, permettant une gestion semi-automatique, voir entièrement automatique.
- Elle produit du chauffage et/ou de l'eau chaude en s'adaptant parfaitement à votre installation existante (en remplacement d'une chaudière à mazout par exemple).
- Pour une efficacité réelle, il faut choisir un appareil et un combustible de qualité.

AVANTAGES

- Source renouvelable d'énergie présentant un bilan CO₂ neutre (pour autant que la forêt dont la biomasse est issue soit gérée durablement)
- Maintient et développe une activité économique rurale locale
- Valorise les résidus/sous-produits de l'industrie du bois
- Combustible présentant un prix plus stable et abordable que les produits pétroliers
- Diversifie les sources d'approvisionnement en énergie
- Avec les appareils performants, combustion de très bonne qualité grâce à des paramètres finement gérés

INCONVENIENTS

- Installation plus volumineuse et prévoir de la place pour le stockage du combustible (+2 ans de séchage pour les bûches)
- Manutentions nécessaires : vidange périodique du bac à cendre (idéal pour le potager et les plantes !), remplissage de la chaudière (dépend du degré d'autonomie souhaitée)
- Installation généralement plus cher à l'achat

Un tiers du territoire de la Wallonie est boisé ! C'est pourquoi le Service public de Wallonie, mais aussi plusieurs communes et la Province de Luxembourg, encouragent l'utilisation de la biomasse au moyen de primes (cumulables entre elles, dans certains cas).

NB : Quel que soit le système choisi (bûches ou pellets), il doit être dimensionné correctement, correspondre aux besoins de votre bâtiment et être installé par un entrepreneur ayant l'accès à la profession de chauffagiste. Une attention particulière doit être donnée à l'évacuation des fumées de combustion par la cheminée.

L'entretien et le ramonage se feront annuellement.

Bureau d'Arlon

Rue de la porte neuve 2 - 6700 Arlon

Tel : 063 / 21 3530

Guichetenergie.arlon@spw.wallonie.be

Ouvert sans rendez-vous du mardi au vendredi de 9h à 12h ou sur rendez-vous

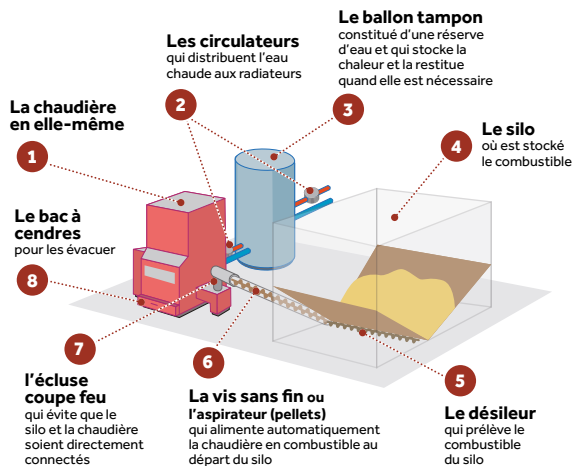
Permanences sur rendez-vous

Martelange : 2^{ème} jeudi du mois (15h00-18h00)

Aubange : 3^{ème} jeudi du mois (13h30 - 16h30)

Rossignol : 4^{ème} jeudi du mois (14h00-16h30)

Energie.wallonie.be



● À SAVOIR

● RELEVÉ DE VOTRE COMPTEUR (SI CE N'EST DÉJÀ FAIT !)



Pour les retardataires et afin de pouvoir effectuer la facturation de la redevance eau pour l'exercice 2025, nous vous demandons de nous communiquer l'index repris sur votre compteur.

Quel que soit le mode de communication des données, vous devez obligatoirement nous transmettre toutes les données reprises sur l'encart du document joint à votre 3^{ème} facture d'acompte eau envoyée en date du 15/09/2025, et nous les faire parvenir à l'Administration communale dans les plus brefs délais :

- Soit par courrier ;
- Soit par mail (en scannant le document) : service.eau@habay.be
- Soit en le déposant dans une des boîtes aux lettres prévues à cet effet (voir ci-dessous)
- Soit en complétant directement le document en ligne sur notre site internet habay.be

En l'absence d'une réponse dans le délai imparti, nous ferons application du « règlement général de distribution d'eau à destination des abonnés et des usagers » adopté par le conseil communal en date du 22/12/2014.

Liste des boîtes aux lettres pour le dépôt des formulaires «relevé d'index» UNIQUEMENT!

HABAY-LA-NEUVE

Maison Vidrequin (bâtiment Must FM) :
Grand Place (Boîte aux lettres blanche)
Centre culture : rue d'Hoffschmidt, 27
Administration communale : rue du Châtelet, 6
HACHY
Chez Monsieur Richard COLLIN :
rue de la Foulie, 15

ANLIER

Cimetière (près du panneau d'affichage)
(Boîte aux lettres blanche)

HABAY-LA-VIEILLE

Ecole communale (ancien bâtiment) :
place Saint-Etienne, 2

RULLES

Service des travaux : rue du Pont de Virton
(entre Rulles et Marbehan)

HOUEMONT

Ecole communale : rue des Ecoles, 6

MARBEHAN – HARINSART – ORSINFAING

Ancienne Mairie de Marbehan : Grand-Rue, 54

ATTENTION

Pour les habitants de la localité de Habay-La-Vieille, les relevés des compteurs sont effectués par les agents communaux, du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h maximum. Nos agents se présenteront à votre domicile munis d'un document vous permettant de les identifier. En cas d'absence de votre part, un avis de passage sera déposé reprenant les informations nécessaires pour prendre contact avec l'un d'eux afin d'organiser un second passage.

Pour rappel, **le compteur doit être libre d'accès** et ce à tout moment. Il ne peut être dissimulé par des objets divers (tas de bois, etc.) empêchant un accès direct.

Merci de leur réserver bon accueil.

EXTRAIT DES CONDITIONS ET CONSEILS

Les relations entre le distributeur d'eau et l'utilisateur et/ou l'abonné sont régies par le code de l'eau complété par des décisions du conseil communal. Le règlement est disponible sur notre site internet.

APPEL À NOS SERVICES

Aidez-nous à vous identifier rapidement. Notez les références de votre dernière facture (matricule, article, adresse, etc...) lors de tout contact avec nos services.

TARIFICATION

Les tarifs de vente d'eau appliqués sont conformes aux autorisations des autorités compétentes ainsi qu'aux dispositions du code de l'eau.

QUELQUES CONSEILS

L'eau est un bien précieux, indispensable à la vie. Ne la gaspillez pas.

Alerte au gel ! En hiver, protéger votre compteur contre le gel. Il peut en effet éclater et entraîner une fuite d'eau importante. Le remplacement du compteur est dans ce cas à vos frais.

Protection des installations ! Un clapet anti-retour doit obligatoirement être placé juste après le compteur. Pour vous prémunir contre les variations de pression éventuelles (accidents), nous vous recommandons de placer un réducteur de pression.

Lors de vos paiements, renseignez impérativement le numéro de la communication structurée.

DÉMÉNAGEMENT-EMMÉNAGEMENT

Demandez le formulaire par téléphone ou téléchargez-le via, notre site internet : <http://www.habay.be/documents/formulaire-cloture-des-compteurs-eau.pdf>, complétez-le et signez-le (les 2 parties) avant de nous le renvoyer.

Dans quels délais accomplir cette démarche ?
En cas de changement de locataire, 15 jours maximum. En cas de vente, 8 jours après la date de l'acte notarié.

FACTURES INTERMÉDIAIRES

Les factures intermédiaires sont relatives à la consommation de l'année précédente. Leur fréquentation dépend de la dernière consommation facturée et est au minimum trimestrielle (obligation légale). Vous pouvez toutefois modifier le montant qui est repris sur ces factures et l'adapter en fonction de votre situation familiale (décès, enfants à charge, etc.).

Nous vous rappelons également que ce n'est pas une obligation de payer les factures intermédiaires, nous n'envoyons aucun rappel de paiement pour ces factures.

QUALITÉ DE L'EAU ET DU SERVICE

Signalez-nous immédiatement tout problème de qualité d'eau, de débit ou de pression.

RÉCLAMATION

Vous pouvez introduire une réclamation auprès de nos services **par simple courrier dans les 15 jours date d'envoi de la facture** (Une réponse sera assurée dans les meilleurs délais). Toute réclamation ne suspend pas l'obligation de paiement (article 43 du

règlement général de distribution d'eau à destination des abonnés et des usagers).

LITIGE

En cas de litige, seuls les tribunaux de l'arrondissement judiciaire d'Arlon sont compétents.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES ET/OU FUTURS PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES À APPARTEMENTS

Suivant le code de l'eau, nous vous rappelons vos obligations :

Art. 197. Chaque raccordement doit être muni d'un compteur.

Pour les nouveaux raccordements, un compteur sera placé afin de comptabiliser de manière individualisée la consommation de chaque logement, activité commerciale ou bâtiment.

Pour les raccordements existants, le distributeur peut, à ses frais, en accord avec l'abonné ou à la demande de celui-ci, dans un local technique mis à sa disposition, remplacer le compteur qui enregistre les consommations de plusieurs logements, activités commerciales ou bâtiments, par une batterie de compteurs permettant d'enregistrer de manière individualisée la consommation de chaque logement, activité commerciale ou bâtiment. Un compteur supplémentaire sera, dans ce cas, prévu pour l'enregistrement des consommations communes.

ECONOMIES D'EAU DANS LA MAISON : 9 CONSEILS

1. Comment préserver l'eau ? D'abord, faire la chasse aux fuites

Premier geste qui, logiquement s'impose : lutter contre le gaspillage d'eau. Une fuite, ne serait-ce qu'un goutte à goutte, peut augmenter votre facture d'eau de plus de 100 euros par an. Pour les éviter, pensez à fermer le robinet et le compteur d'eau lorsque vous partez plusieurs jours.

Une fuite d'eau peut engendrer de nombreux dégâts chez vous et causer des dommages importants à vos voisins. Il faut donc pouvoir la repérer et la colmater rapidement pour éviter les problèmes !



2. Favoriser l'utilisation de l'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille

La bouteille d'eau c'est du plastique difficile à recycler et de l'eau potable qui vient souvent de l'autre bout du pays. Une empreinte eau pas très reluisante. L'eau du robinet convient tout à fait à la consommation quotidienne, et si son goût ou son odeur ne vous plaisent pas, vous pouvez la **filtrer**.

3. Comment réduire sa consommation au quotidien ? Privilégier la douche

Une **douche rapide** (5 min environ) consomme entre 3 à 4 fois moins d'eau qu'un bain, en moyenne, par personne.

4. Comment réduire le gaspillage dans la salle de bains ?

Inutile de laisser l'eau couler lors du brossage des dents, lorsque vous vous rasez ou que vous vous lavez le visage ? On peut aussi réduire sa facture d'eau en contrôlant le débit d'eau et en veillant à ne pas utiliser d'eau chaude quand on se lave les mains par exemple. Ce sont des petits gestes mais vous verrez qu'ils ont de grands effets quand on regarde les chiffres de la facture.

5. Comment faire baisser sa facture ? Privilégier le lave-vaisselle

Voilà une bonne nouvelle pour tous ceux qui n'aiment pas la vaisselle à la main. Le lave-vaisselle consomme moins d'eau que la vaisselle à la main : 12 litres d'eau par cycle de lavage (voire 9 litres pour les machines les plus récentes) contre 40 litres pour une vaisselle à la main.

Choisissez un **lave-vaisselle de classe A** (sur l'étiquette énergie), économe en énergie et en eau. Et, faites de même pour votre **lave-linge**. Car, deuxième bonne nouvelle : un lave-linge consomme beaucoup moins d'eau qu'une lessive faite à la main.

Si vous n'avez pas de lave-vaisselle, réduisez votre consommation d'eau en utilisant deux bacs : le premier pour le lavage et le second pour le rinçage.

6. Comment utilise-t-on le lave-linge ou le lave-vaisselle ?

Veillez à bien remplir ces appareils avant utilisation. Une machine qui tourne à moitié vide gaspille de grandes quantités d'eau. La **meilleure solution** : sélectionnez systématiquement le programme économique. Quant au prélavage, il consomme beaucoup d'eau donc on l'oublie.

7. Utiliser des dispositifs spécifiques pour ne pas gaspiller l'eau

Installez des **mousseurs de débit** ou **aérateurs** sur les **robinets** et **pommeaux de douche** : ils réduisent la consommation de près de 50 %. Certains robinets sont aussi équipés d'une cartouche qui limite le débit de l'eau à un certain seuil. D'autres systèmes proposent une butée à 50% de l'ouverture. Bien entendu il est toujours possible de dépasser cette butée pour obtenir plus d'eau mais si cela est suffisant, on peut s'arrêter au premier seuil. Et pour la douche, on vous conseille d'utiliser un **mitigeur à économie d'eau** qui permettent de réduire jusqu'à 65%, la consommation d'eau, à confort égal.

8. Le geste simple : installer un système à double débit sur la chasse d'eau

Une **chasse d'eau** utilise entre 6 et 12 litres d'eau à chaque usage... autant d'eau n'est pas toujours utile. Il existe des chasses d'eau pour éviter le gaspillage : la chasse d'eau à double-poussoir. Adaptez la quantité d'eau au type de déchets à évacuer, et réalisez de belles économies.

9. Arroser ses plantes avec de l'eau récupérée

Récupérez l'eau utilisée pour laver vos fruits et légumes ou celle qui reste dans vos pichets après le repas, afin d'arroser vos plantes d'intérieur ou celles de votre jardin. Vous pouvez également brancher votre tuyau d'arrosage à un récupérateur d'eau de pluie pour arroser votre potager en cas de pénurie d'eau ou effectuer le lavage de la voiture. Et pour des tas de conseils pratiques pour économiser l'eau au jardin.



NOUVEAU : VOS DÉMARCHES EN LIGNE GRÂCE AU E-GUICHET

La commune a le plaisir de vous informer que son e-guichet est désormais opérationnel. Ce service numérique vous permet d'introduire vos demandes administratives à distance (depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone) en toute sécurité.



Documents disponibles gratuitement :

- Extrait d'acte d'état civil
- Composition de ménage
- Certificat de résidence (avec historique)
- Certificat de vie
- Certificat de nationalité
- Casier judiciaire
- Extrait du registre de population avec filiation
- Extrait du fichier central de délinquance environnementale et du bien-être animal
- Attestation de cohabitation légale
- ...

Pour accéder au service, rendez-vous sur le site internet de la commune et cliquez sur l'onglet «démarches en ligne». Le service population reste disponible pour répondre à toutes vos questions.

LE GAC D'ANLIER – LES LOCAVORES DE LA CLAIRIÈRE : GROUPE D'ACHATS COMMUNS

C'est... une façon différente de consommer
C'est... le choix de produits de qualité
C'est... une relation de confiance aux producteurs
C'est... le respect de l'environnement
C'est... moins de gaspillage

Des FAMILLES qui se réunissent pour acheter
Des PRODUITS sains chez des PRODUCTEURS LOCAUX !! Un partenariat de proximité entre producteurs et consommateurs ; un circuit court pour soutenir les producteurs locaux et consommer autrement.

Chaque jeudi, de 18h30 à 19h dans les locaux de Nature Attitude- CRIE d'Anlier (Habay)

Fruits et légumes | viande | produits laitiers | pain | fromages | pâtes | farine | glaces | œufs | poisson | bières | jus de pomme...
de qualité locaux, de saison et en majorité biologiques.

Pas d'abonnement, pas de paniers imposés. Intéressé ?

Rendez-vous jeudi soir au Gac
ou gacanlier@skynet.be

<https://www.facebook.com/gac.danlier>



PARTICIPEZ AU COMITÉ ÉNERGIE & CLIMAT DE HABAY !

Vous êtes citoyen-ne, agriculteur-trice, commerçant-e, enseignant-e, membre d'une association ou actif-ve sur le territoire de Habay ?

Intéressé-e par les enjeux énergétiques, environnementaux et climatiques ?
Pas besoin de compétences techniques, juste de la motivation !

Contribuez au Plan d'Actions pour l'Énergie Durable et le Climat (PAEDC)

Rejoignez-nous !

- Donnez vos idées
- Participez à sa mise en œuvre
- **Candidatures jusqu'au 30 novembre 2025**
- **Dépôt :** Administration communale
Rue du Château 2, 6720 Habay-la-Neuve
commune@habay.be

Contact :

Raphaël Philippart – Coordinateur POLLEC
063 39 50 82
raphael.philippart@habay.be



● À SAVOIR

ACTIVITÉS NATURE ATTITUDE ASBL

LES BASES DE LA LACTOFERMENTATION

Un atelier pratique pour apprendre à conserver ses aliments grâce à la lactofermentation. Laurie vous partagera les règles sanitaires à respecter, les trucs et astuces pour réussir ainsi que des informations sur le processus de conservation en lui-même.

- **Quand?** Samedi 15/11 de 9h à 13h
- **RDV :** A Nature Attitude Rue de la Comtesse Adèle 36 à Anlier
- **Prix :** 60 €
- **Infos/inscriptions :** www.natureattitude.be



CULTIVEZ VOS CHAMPIGNONS POUR LES FÊTES

Les champignons sont mystérieux et passionnants. On chuchote même qu'ils seraient de formidables alliés du potager... pour qui arriverait à les y cultiver ! Cet atelier vous éclairera sur les grandes familles de champignons que l'on peut faire pousser chez soi, sur paille, fumier, copeaux ou buches de bois.

- **Quand ?** Samedi 22/11 de 14h à 17h
- **RDV :** A Nature Attitude Rue de la Comtesse Adèle 36 à Anlier
- **Prix :** 45 €
- **Infos/inscriptions :** www.natureattitude.be

● PROCHAINES COLLECTES DE SANG À HABAY-LA-NEUVE

Salle « Le Rosaire », rue de Neufchâteau, 10
à 6720 Habay-la-Neuve
le lundi 22 décembre de 15h à 19h
et le mardi 23 décembre de 15h à 18h30



● SUBSIDE À LA TAILLE DE HAIES AGRICOLES

Agriculteurs ou propriétaires de parcelles agricoles, manifestez votre volonté d'entretenir vos haies !

Le Parc naturel vous propose :

- Un conseil adapté à l'entretien de vos haies sur visite - GRATUIT
- Une planification du chantier de taille - GRATUIT
- Un entretien par un entrepreneur qualifié et équipé de matériel adéquat - SUBSIDIE À 50 % par la Région Wallonne (YesWePlant)



CHAQUE HAIE COMPTE...

Novembre-décembre c'est la saison idéale ! Préparez vos idées, on vous conseille dès à présent.

Subsides wallons à la plantation :

Moins de 250 m ? Lien : <https://www.wallonie.be/fr/demarches/demander-une-subsidation-pour-la-plantation-dune-haie-vive-dun-taillis-lineaire-dun-verger-et-dalignement-darbres-ainsi-que-pour-lentretien-des-arbres-tetards>

Et pour les gros chantiers ? Lien : <https://environnement.wallonie.be/home/a-la-une/actualites/actualites/la-wallonie-vous-offre-entre-500-et-8-000-plants.html>

Informations pratiques

- Commande groupée
- À partir de 10 plants, subside à partir de 40 plants
- Livraison début novembre 2025

Contactez-nous dès maintenant !



Sophie LOX
sophie@parcnaturel.be
063 60 80 81

● PARENTS, L'ACCUEIL TEMPS LIBRE A BESOIN DE VOTRE AVIS !

Le dispositif Accueil Temps Libre redémarre avec enthousiasme sur le territoire communal !

La Commission Communale de l'Accueil (CCA) s'est réunie pour la première fois ce mercredi 17 septembre dans le cadre de la nouvelle législature 2025-2030. Autour de la table : des représentants des écoles, des mandataires politiques, des parents, des opérateurs de l'accueil, et bien d'autres acteurs engagés pour le bien-être des enfants de la commune.

L'OBJECTIF DE CETTE COMMISSION ?

Maintenir et développer l'offre d'accueil pour les enfants, favoriser les échanges d'idées,

présenter des projets, renforcer les partenariats locaux, et co-construire un cadre propice à l'épanouissement des enfants en dehors des temps scolaires.

Cette dynamique est portée par Axel Morette, Coordinateur ATL, et Ahmed Berthomé, Échevin de l'Enfance, qui assure également la présidence de la CCA. Tous deux ont à cœur de faire de cette commission un levier fort au service des familles habaysiennes.

Première étape du dispositif ATL, un état des lieux de l'accueil : il s'agit d'une enquête approfondie afin d'établir une photographie de la réalité de l'accueil temps libre sur le territoire, dans toutes ses dimensions.

Les résultats de cet état des lieux permettront d'identifier les besoins concrets des familles et des acteurs de terrain, et de les traduire dans un Programme de Coordination Locale pour l'Enfance (Programme CLE). Ce programme stratégique guidera les actions de l'ATL pour les cinq années à venir, avec l'appui de la CCA.

Dans le cadre de cet état des lieux, les parents peuvent répondre au questionnaire en scannant ce QR Code.



NB : Si vous avez déjà répondu à ce questionnaire, reçu via l'école de votre enfant, merci de ne pas y répondre une deuxième fois.



Plaines de vacances communales 2025 :

Un bel été sous le signe du jeu et de la convivialité !



Les plaines de vacances se sont déroulées durant les trois premières semaines de juillet sur le site de Marbehan et jusqu'au 8 août sur le site de Habay-la-Neuve.

Grâce à l'implication et à l'enthousiasme de nos animateurs et coordinateurs, près de 400 enfants ont pu vivre des moments inoubliables remplis de jeux et d'aventures. Un grand merci aux parents pour leur confiance renouvelée chaque année !

➔ **Vous souhaitez rejoindre l'aventure en 2026 ?**

Le recrutement des animateurs et coordinateurs pour les prochaines plaines est déjà en cours !

- ☒ Vous avez 16 ans ou plus ?
- ☒ Vous êtes motivé(e), dynamique, et aimez travailler avec les enfants ?
- ☒ Dans un souci de qualité et d'encadrement optimal, la priorité sera donnée aux candidats titulaires du Brevet d'Animateur de Centre de Vacances (BACV).

Nous recherchons également des coordinateurs diplômés et expérimentés.

⚠ Attention : les candidatures doivent être envoyées à l'adresse suivante : gwendoline.daniels@habay.be avant le 31 janvier 2026.

Toutes les informations pratiques ainsi que les organismes agréés pour vous former au BACV sont disponibles via le QR code suivant :



Rejoignez-nous pour faire vivre aux enfants un été riche en souvenirs !

Gwendoline Daniels



● LA COMMUNE S'ENGAGE POUR DES CANTINES PLUS DURABLES

Lors de sa dernière séance, le Conseil communal a décidé, à l'unanimité, d'adhérer au projet **Green Deal Cantines Durables**.

Ce projet, coordonné par l'asbl *Manger Demain*, vise à accompagner les cantines dans une démarche de transition vers une alimentation plus saine, locale et respectueuse de l'environnement.

QUELS OBJECTIFS ?

Le Green Deal poursuit deux grands objectifs :

- **L'obtention du label "Cantine Durable"** : celui-ci repose sur une série de critères liés à l'alimentation durable. Trois niveaux existent, symbolisés par des radis. Ces critères concernent principalement la cuisine mais impliquent également les écoles.
- **La relocalisation de l'approvisionnement alimentaire** : il s'agit de développer des liens avec les producteurs locaux et de mieux intégrer les critères de durabilité dans les marchés publics.

COMMENT CELA VA-T-IL SE METTRE EN PLACE ?

La commune bénéficiera d'un **accompagnement de 18 mois** assuré par *Manger Demain*.

Celui-ci comprend :

- des formations,
- des expertises,
- des échanges de bonnes pratiques,
- ainsi que la possibilité de recevoir des **subsidés « coups de pouce »** pour l'achat de produits locaux ou de matériel lié à l'alimentation durable.

Un **Comité « Manger Demain »** sera constitué, rassemblant des représentants de l'administration communale, de l'asbl AbMômes et le cuisinier. Ce comité se réunira régulièrement afin de suivre l'avancement du projet. Dès la première rencontre, il s'agira d'identifier les critères du label et d'élaborer un **plan d'action** à mettre en œuvre dans les trois mois suivant la signature de la convention.

VERS DES MARCHÉS PUBLICS PLUS RESPONSABLES

L'approvisionnement des cantines devra être adapté pour intégrer la dimension durable. La méthodologie proposée par *Manger Demain* prévoit notamment :

- une prospection du marché local pour identifier les fournisseurs potentiels,
- une analyse des besoins et contraintes de la commune,
- la création de marchés publics avec différents lots (par exemple, un lot "viande standard" et un lot "viande locale de qualité"),
- l'intégration de critères tels que le circuit-court, la transparence sur l'origine des produits, ou encore le recours à des labels comme le bio ou le fair-trade.

UNE LABELLISATION À LA CLÉ

Au terme de l'accompagnement, la cantine pourra déposer sa candidature au **Label Cantine Durable**. Un dossier sera présenté devant un jury indépendant, et une enquête de satisfaction sera réalisée afin de mesurer l'impact de la démarche.

Grâce à ce projet, la commune franchit une étape importante dans son engagement en faveur d'une alimentation plus durable, plus locale et plus respectueuse de la santé et de l'environnement.



DES NOUVELLES DES ÉCOLES



À L'AGENDA !

Saint Nicolas ne manque jamais de rendre visite à nos élèves. Il a bloqué ses rendez-vous dans nos écoles !

- **École de Rulles** : vendredi 28/11 à 17h
- **École d'Orsinfain** : mercredi 03/12 à 10h30
- **École de Marbehan** : vendredi 05/12 à 18h

A cette occasion, les enfants lui présenteront leurs plus beaux pas de danse et leurs plus charmants tours de chants.

Direction

Vinciane Bechoux | 0492/23 46 81
direction.mroh@ecoleshabay.be

Secretariat

Charlotte Cazy | 063/41 11 43
secretariat.mroh@ecoleshabay.be



Ecoles communales Marbehan,
Rulles, Orsinfain : ecoleshabay.be



UNE AUTRICE À L'ÉCOLE

Maud Roegiers, autrice et illustratrice de livres pour la jeunesse a rencontré les élèves des classes de 2^{ème} et 3^{ème} maternelles et de 1^{ère} et 2^{ème} années de l'école de Marbehan.



Elle leur a présenté quelques-uns de ses ouvrages, leur a expliqué son métier. Et comble du bonheur, elle leur apprit quelques techniques de peintures qu'elle utilise pour l'illustration de ses livres.



L'ÉCOLE EN DEHORS DES MURS AVEC DANAËLLE

Les petits amis de 1^{ère} maternelle de l'école de Marbehan ont construit un sentier « pieds nus ». C'est ainsi l'occasion d'éveiller ses sens d'une manière différente et ils se sont empressés de le faire découvrir à leurs amis de 2^{ème} et 3^{ème} maternelles.



FOCUS

Toujours à Marbehan, les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} années ont fabriqué des bancs qui leur permettent de profiter pleinement du parc qui arbore l'école.



LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES APPRENTISSAGES

L'investissement en équipement numérique se poursuit dans nos écoles. Cette année, 3 TVI sont venus compléter ceux déjà installés. Ce ne sont pas moins de 6 grands écrans qui permettent une approche différente des apprentissages.



Des winbooks achèvent cet équipement. Les armoires où ils sont stockés permettent qu'ils soient toujours opérationnels.



UNE HISTOIRE D'AMOUR AVEC LES LIVRES

Les livres ont une place de premier plan dans nos écoles !

Les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années de l'école de Marbehan ont repris le chemin de la Bibliothèque du village. Chaque mois, un défi lecture leur sera proposé par Marie-Claude Marchal. Ces rencontres sont des moments très attendus des jeunes lecteurs.

Un « coin doux » a vu le jour à l'école d'Orsinfaing. Un endroit où un climat de sérénité et de calme permet aux élèves de plonger le nez dans les nombreux livres à leur disposition.

Chaque semaine, les petits amis de la section maternelle de l'école de Rulles ont rendez-vous à la bibliothèque de l'école, installée et aménagée par les institutrices. Ils ne le manqueraient pour rien au monde.





UN POTAGER À L'ÉCOLE

Les élèves de la section maternelle de Rulles ont la main verte !

Les petits jardiniers ont cultivé plein de légumes qu'ils ont récoltés. Ils les ont épluchés, découpés et mis au congélateur. Voilà qui va permettre la préparation de délicieux potages pour la récréation lorsque les frimas de l'hiver seront là. Un véritable circuit court et local.



SENSIBILISATION À LA NATURE QUI NOUS ENTOURE

La nature est un bien précieux qu'il faut protéger. Pour ce faire, les enfants sont sensibilisés dès leurs plus jeunes années dans nos écoles.

Les élèves de l'école de Rulles sont allés à la rencontre des castors. Tout à côté de leur école, ils ont pu observer les barrages. Les enfants ont été impressionnés de voir le travail de ces habitants de nos rivières.

À l'école d'Orsinfaing, petits et grands profitent de la mare pédagogique récemment installée dans le jardin de l'école. L'émerveillement est au rendez-vous.

Sortie dans la forêt toute proche pour les élèves de l'école de Marbehan. L'odeur des arbres et de la végétation a imprégné les petites narines.



LES VOYAGES FORMENT LA JEUNESSE

La Cité Ardente n'a plus de secret pour les élèves de l'école de Rulles ! De la 1^{ère} à la 6^{ème} année primaire, les élèves et leurs « Madames » ont passé une semaine à Liège (Auberge Georges Simenon).

Ce voyage scolaire, organisé dès le début de l'année scolaire, a permis à chacun de tisser des liens étroits et de créer de nouvelles amitiés qui seront bénéfiques pour tous. Au programme (en plus de la bonne humeur) : visite du Musée des Sciences, découverte de la ville, l'Archéoforum, découverte de la gare des Guillemins, rencontre avec le monde minier à Blégny, promenade fluviale sur la Meuse et bien évidemment, un spectacle au Musée de Tchantchès !

Petits et grands sont rentrés la tête emplie de merveilleux souvenirs.





BIBLIOTHÈQUE DE HABAY

ESPACE BOLOGNE AU PREMIER ÉTAGE,
PLACE PIERRE NOTHOMB 7A À
HABAY-LA-NEUVE

Des livres, mais pas que...

Vous avez envie de jouer à un jeu, d'écouter des histoires, de trouver des idées créatives, de passer du temps en famille, de papoter, de boire un café, de rire ou de ne rien faire... la bibliothèque d'Habay-la-Neuve est faite pour vous !

Créons 1000 grues pour la paix !
Relevons ensemble un beau défi !

LE BUT : Réussir à atteindre les 1000 grues le 20 décembre !

Offrez un vœu en pliant une grue de papier à la bibliothèque de Habay. Nous les assemblerons en guirlandes colorées !



Comment ça marche ?

- Écrivez votre vœu pour un inconnu sur un papier de 15x15 cm ;
- Pliez-le suivant le modèle de la grue (ou de la cocotte pour nos plus jeunes participants) ;

- Remettez-nous vos créations jusqu'au 20 décembre ! Nous les assemblerons en guirlandes colorées et tiendrons le décompte ;
- En janvier, récupérez une grue au hasard, pour démarrer positivement l'année.

Vous pouvez le faire chez vous et déposer les grues à la bibliothèque, ou venir les fabriquer dans les espaces de la bibliothèque où vous trouverez tout le matériel nécessaire.

Vous avez envie de la faire chez vous ? Avec cette vidéo, rien de plus simple :



NOS PROCHAINES ACTIVITÉS

Venez passer un moment de pure découverte en famille ou seul.e, il y en a pour tous les goûts !

LA LANTERNE DES FÉES LIVRES

Rendez-vous tous les mois à la bibliothèque pour un moment lecture et détente en famille. Des histoires farfelues, amusantes et toutes douces se succèdent pour les petits et les grands.

Mercredis 12 novembre et 10 décembre
15h | gratuit | entrée libre



LE CLUB « VISUAL NOVEL »

La bibliothèque, c'est AUSSI des activités pour les adolescents. Cette année, une nouveauté : le club Visual Novel ! Ensemble, les adolescents vont créer un Visual Novel pour le faire découvrir aux lecteurs de la bibliothèque au mois de mai 2026. C'est quoi un visual novel ? C'est un roman interactif. Il se présente sur ordinateur, tablette ou téléphone, comme un

jeu vidéo. Que tu sois fan d'informatique, passionné.e par le dessin, que la musique te fasse vibrer ou que tu te sentes écrivain.e en herbe (ou tout à la fois, qui sait?) : le club VN est fait pour toi !

13 novembre | A 16h30 | gratuit | sur inscription à animations.bibliothequehabay@gmail.com



Suivez-nous sur notre page FACEBOOK pour ne rien manquer de nos activités !

063/40 46 30

bibliothequehabay@gmail.com

Bibliothèque de Habay

BÉBÉ BOUQUINE

Rendez-vous tous les mois (hors grandes vacances) à la bibliothèque pour un moment lecture dédié aux bébés. Venez nous retrouver dès 9h dans l'espace ABcocon pour entrer en douceur dans la lecture.

Mercredi 26 novembre
9h30 | gratuit | entrée libre

LA FABRIQUE À OUTILS

Venez fabriquer un outil de découverte pour votre enfant et pourquoi pas avec lui ! Ce rendez-vous a lieu environ tous les 2 mois, avec à chaque fois un nouveau thème et une nouvelle découverte. En novembre, découvrez « Ma place dans l'Univers ».

Samedi 29 novembre
10h | gratuit | sur réservation



DES PARTENARIATS LOCAUX DE PRÉVENTION À HABAY

Le souhait partagé de citoyens et de la Commune est de renforcer une implication collective, solidaire et visant à promouvoir un sentiment de sécurité.

QU'EST-CE QU'UN PLP ?

« Les Partenariats Locaux de Prévention (PLP) sont des partenariats entre la police locale, les citoyens (riverains/ commerçants) et les autorités locales en vue d'améliorer la communication dans la lutte et la prévention de la criminalité au sein d'un quartier déterminé. »

Source : <https://www.besafe.be/>

Un PLP invite à la solidarité dans le voisinage, stimule la philosophie de prévention et vise à rétablir un sentiment de sécurité. Son bon fonctionnement repose sur un principe d'échange de communications entre les membres du PLP et les services de police locale.

Une séance d'information pour vous présenter les objectifs et fonctionnement d'un PLP se tiendra à la Commune le 27 novembre à 20h.

Si l'implication citoyenne dans le domaine de la prévention vous tente, vous pouvez vous inscrire à cette séance d'information via le QR code ou le site de la Commune.

Plus d'infos

En attendant de vous rencontrer, il vous est toujours possible de consulter le site Internet **www.besafe.be**





CENTRE CULTUREL – ACTIVITÉS

ÉVEIL CULTUREL PARENTS ENFANTS (0-3 ANS)

De septembre 2025 à juin 2026
De 9h45 à 11h30 | Espace Bologne

Une nouvelle saison démarre, pour les parents ou la famille élargie et bébé aussi ! Votre Centre culturel a le plaisir de vous proposer des ateliers parents-enfants : des moments pour découvrir, ressentir, rencontrer et s'amuser ensemble, dans une ambiance détendue et cocoon.

Un mois, une thématique, un.e intervenant.e, deux possibilités :

Mer. 5 et sam. 8/11/25 : Bébé artiste. Un peu de peinture, de la pâte à sel, une paille, des petits doigts curieux... et voilà que l'univers se colore et s'empatouille de mille explorations ! Bienvenue, les artistes !

Mer. 3 et sam. 6/12/25 : « Des chansons toutes douces », avec Aline VERDIN. Des petits corps qui se reposent, des imaginaires qui s'envolent ... un moment tout doux, une irrésistible invitation à poursuivre la tradition des berceuses.

Mer. 7 et sam. 10/01/26 : Eveil musical, avec Léonie AMMANN. Monsieur Mousse accompagne Léonie pour vous faire écouter, découvrir et jouer avec pleins d'instruments.

LE PTIT JOSEPH FAIT LA FÊTE [SPECTACLE HUMORISTIQUE] AVEC JOSEPH COLLARD

Jeudi 20.11.2025 | 14h et 20h15 | Le Vivier
(Avenue de la Gare, 109 – Habay-la-Neuve)

Joseph COLLARD a le don de créer des spectacles que l'on déguste comme une Madeleine de Proust. Dans ce nouvel épisode des aventures du Ptit Joseph, il nous fait découvrir son adolescence, par petites anecdotes.

Vous apprendrez comment était l'enfance de vos parents, ou la vôtre peut-être ? Dans tous les cas, ce spectacle plein d'humour et de tendresse vous fera du bien, toutes générations confondues ! Le Ptit Joseph se revoit lorsqu'il décomptait les jours qui le séparaient du moment tant attendu de ses 16 ans. Date butoir à laquelle il allait pouvoir enfin s'acheter une moto et assister à son premier bal ! Mais à 15 ans, on ne sait pas grand-chose. Et ce n'est

pas à l'école, au foot, ni à la maison qu'il va trouver des réponses à ses questions...

En partenariat avec le PCS et le CPAS de Habay. P.A.F: 12€/8€/ART.27



CATCH IMPRO

Samedi 13.12.2025 | 20h15 | Le Pachis
(Place Pierre Nothomb, 1 – Habay-la-Neuve)

Cette année, L'Habérézina vous plonge dans l'ambiance survoltée d'un Catch Impro ! Préparez-vous à un spectacle déjanté où plusieurs duos d'improvisateurs enfilent les costumes de couples les plus cocasses et improbables.

Sur le ring, l'arbitre les mettra au défi avec des thèmes et des contraintes inspirés par le public. Chaque duo devra rivaliser d'inventivité, d'humour et de répartie pour séduire la salle. À la fin de chaque improvisation, c'est VOUS, le public, qui votez pour votre duo préféré ! L'ambiance s'annonce brûlante, les répliques tranchantes, et les fous rires garantis !

Le Catch Impro c'est quoi ? « L'idée franco-belge a été développée à Strasbourg, inspirée par les combats de catch. Deux équipes de 2 improvisateurs-catcheurs s'affrontent dans un ring sur des sujets proposés par les spectateurs. Un arbitre veille au bon déroulement du spectacle. Plus convivial et plus spectaculaire que le match d'improvisation, le Catch Impro permet aux joueurs de libérer plus de fougue et de créativité. »

En partenariat avec l'Habérézina.
P.A.F: 12€/8€/ART.27



GRAND MARCHÉ DE NOËL

Pour le bonheur des petits et des grands, cette année encore, se déroulera le Marché de Noël de Habay !

Petite nouveauté cette année, le marché se déroulera sur 2 jours !

- Le samedi 13 décembre de 14h à minuit
- Le dimanche 14 décembre de 12h à 18h

Comme à son habitude, le marché promet d'être riche et varié !

Que ce soit pour les achats de dernière minute ou pour un rendez-vous entre amis autour d'un délicieux vin chaud, de nombreux stands vous accueilleront sur la place Nothomb sous un chapiteau chauffé.

Soirée chaleureuse et conviviale au rendez-vous !

Tous les participants ainsi que le Père Noël vous y attendent !!



Restez connectés !



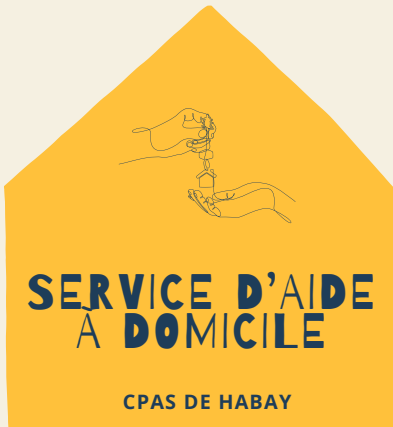
Marché de Noël de Habay
DU 13 AU 14 DÉCEMBRE 2025
 (Place Nothomb à Habay)

HORAIRES :
 SAMEDI 13/12 :
 DE 14H À 00H
 DIMANCHE 14/12 :
 DE 12H À 18H

• STANDS
 D'ARTISANS
 • IDEES CADEAUX
 • RESTAURATION
 • ANIMATIONS

Inscriptions

Pour les artisans qui souhaitent participer, vous pouvez nous contacter à adm.adleht@gmail.com



Aide à l'entretien des pièces d'habitation, aide à la préparation des repas, aide pour aller faire les courses, aide au repassage...



- ▶ 10€/h, si BIM : 8€/h
- ▶ être âgé(e) d'au moins 65 ans ou remettre un **certificat médical** d'un médecin attestant le besoin du service
- ▶ renseignements auprès de Laury Goebels au 063/42.01.00 ou par mail à laury.goebels.cpas@habay.be



DE L'EAU... MAIS À QUEL PRIX ?

Habitant de Habay depuis longtemps, je partage une inquiétude répandue : la qualité de notre eau et surtout le manque d'informations quand un problème survient. Trop souvent, l'eau est brunâtre, la pression chute, et nous devons deviner ce qui se passe via Facebook ou le bouche-à-oreille. Pourquoi aucune communication officielle ?

L'eau est un bien vital. Nous avons besoin d'une eau potable, claire, et d'un réseau fiable. Mais surtout, nous avons besoin d'être informés : incendie, travaux, purge... peu importe la cause, un message via Be-Alert, le site communal ou un répondeur suffirait. Informer, c'est aussi soulager le personnel communal, trop souvent en première ligne face à des citoyens frustrés.

Nous savons que les canalisations sont anciennes et que les moyens sont limités. Mais il faut expliquer ce qui est prévu : quelles priorités, quel calendrier, quelles solutions. La transparence aiderait à comprendre et à patienter.

Autre sujet : les appels à restreindre l'eau en été alors qu'il pleut abondamment. Pourquoi les nappes phréatiques restent-elles vides ? Où sont-elles, qui les surveille, et ces données sont-elles publiques ? Sans réponses claires, les restrictions paraissent floues, voire injustes.

Enfin, la commune grandit. Les nouveaux logements augmentent la pression sur le réseau déjà vétuste. Là aussi, il faut dire comment cela sera anticipé.

En résumé : oui, moderniser le réseau est indispensable. Mais moderniser la communication l'est tout autant. Les citoyens demandent surtout clarté, explications et prévoyance.

Un habitant, préoccupé mais confiant.



RÉPONSE DE L'ADMINISTRATION

L'EAU DE DISTRIBUTION : COMPRENDRE ET AGIR ENSEMBLE

Nous remercions les citoyens qui s'expriment sur un sujet essentiel : la qualité et la gestion de l'eau à Habay. Vos remarques nous encouragent à renforcer à la fois **l'entretien du réseau** et la **communication** autour de ce service vital.

POURQUOI L'EAU EST PARFOIS BRUNÂTRE ?

Ce phénomène survient généralement **lors de travaux ou de réparations** sur le réseau. Quand une fuite est détectée, les fontainiers doivent **fermer certaines vannes** pour intervenir. À la remise en eau, la pression dans les conduites provoque le **détachement de dépôts naturels** (oxydes de fer ou de manganèse) accumulés dans les canalisations, ce qui peut temporairement **colorer l'eau**. Ces épisodes sont sans danger sanitaire, mais nous comprenons qu'ils soient désagréables. Des **travaux de rénovation du réseau** sont planifiés afin de réduire ces désagréments.

ET L'EAU « BLANCHE » ?

Lorsque l'eau paraît blanchâtre, il s'agit simplement de **microbulles d'air** emprisonnées dans le réseau lors d'une remise sous pression. Ce phénomène est sans risque : l'eau redevient claire après quelques instants de repos dans un verre.

QUI CONTRÔLE LA QUALITÉ DE L'EAU ?

Sur notre territoire, une partie du réseau est gérée par la **Société wallonne des eaux (SWDE)**.

C'est elle qui assure les **analyses régulières** et garantit la **conformité de l'eau** aux normes en vigueur. Des traitements spécifiques, notamment l'ajout ponctuel de chlore, peuvent être effectués pour préserver la qualité sanitaire.

Les résultats des analyses sont publics et consultables sur le site de la SWDE ou via le site communal.

UNE COMMUNICATION À AMÉLIORER

Nous partageons le constat : **mieux informer la population** lors d'incidents ou d'interventions est indispensable.

C'est pourquoi la Commune prévoit prochainement une **formation du personnel à l'outil Be-Alert**, afin de pouvoir l'utiliser pour **diffuser rapidement les informations utiles** en cas de perturbation du réseau ou de travaux majeurs.

ET LA GESTION À LONG TERME ?

La vétusté de certaines canalisations est connue, et leur **remplacement progressif** figure parmi les **priorités d'investissement** de la Commune.

Les projets d'urbanisation sont examinés en lien avec la capacité du réseau afin de **garantir une distribution d'eau suffisante et fiable** pour tous les habitants.

optimisant les ouvrages existants et en envisageant des liaisons éventuelles avec d'autres opérateurs.

D'importants chantiers de distribution d'eau seront également réalisés dans les prochaines années vers et dans la commune de Habay. L'un par la SWDE pour acheminer l'eau venant d'Arlon et l'autre, par la commune, en vue amener cette eau vers Houdemont (dont le futur centre hospitalier) et qui permettra également de sécuriser les villages de Marbehan et Rulles.

La commune investit également dans un système de gestion de la performance du réseau, qui va cibler les zones où il y a des fuites et ainsi améliorer le rendement du réseau dont certains tronçons ont plusieurs dizaines d'années.

Enfin, les travaux de protection des captages seront mis en œuvre dans les prochaines années.

**EN RÉSUMÉ**

La Commune de Habay reste attentive à la qualité de l'eau et à la transparence de sa gestion. Notre objectif est double : **assurer un service fiable** et **renforcer le dialogue** avec les citoyens. Vos remarques et suggestions nous aident à aller dans ce sens.

RÔLE DE GARDE DU SERVICE EAU POUR LE DERNIER TRIMESTRE 2025

10-10-25	17-10-25	R. COLLIN -0475/97 94 68
17-10-25	24-10-25	M. COLLIN -0475/97 94 65
24-10-25	31-10-25	R. COLLIN -0475/97 94 68
31-10-25	07-11-25	M. COLLIN -0475/97 94 65
07-11-25	14-11-25	R. COLLIN -0475/97 94 68
14-11-25	21-11-25	M. COLLIN -0475/97 94 65
21-11-25	28-11-25	R. COLLIN -0475/97 94 68
28-11-25	05-12-25	M. COLLIN -0475/97 94 65
05-12-25	12-12-25	R. COLLIN -0475/97 94 68
12-12-25	19-12-25	M. COLLIN -0475/97 94 65
19-12-25	26-12-25	R. COLLIN -0475/97 94 68
26-12-25	02-01-26	M. COLLIN -0475/97 94 65
02-01-26	09-01-26	R. COLLIN -0475/97 94 68

LE DOMAINE DE L'EAU

En vue de renforcer et sécuriser l'alimentation en eau sur tout le territoire communal, Habay investit dans le domaine de l'eau. Notamment par le forage d'un nouveau puits à Orsinfain, destiné à remplacer le puits existant dont la productivité diminue et qui est très vulnérable en bordure immédiate de voirie. Les résultats des essais de pompage et la qualité de l'eau analysée sont très encourageants ; la mise en service de ce puits permettra de sécuriser les villages de Orsinfain, Harinsart ainsi qu'une partie de Marbehan.

Une étude globale est en cours, pour sécuriser l'alimentation en eau de la commune, en



PRIME COMMUNALE ÉNERGIE : UN COUP DE POUCE POUR VOS RÉNOVATIONS

La Commune de Habay souhaite encourager ses habitants à améliorer la performance énergétique de leur logement. Dans ce cadre, un règlement communal prévoit l'octroi de primes énergie complémentaires à celles déjà accordées par la Région wallonne.

Deux types de primes sont prévues :

- **Prime audit** : la commune rembourse 100 % de la prime régionale octroyée pour la réalisation d'un audit énergétique du logement.

- **Primes travaux** : la commune accorde 20 % de la prime régionale pour les travaux visant l'amélioration énergétique du logement.

Le montant total des primes communales est limité à **3.000 € par an et par logement**.

Pour en bénéficier, il est nécessaire d'avoir déjà obtenu une prime régionale, puis d'introduire une demande auprès de l'Administration communale dans les 12 mois suivant la notification régionale.

Le règlement complet ainsi que les formulaires de demande sont disponibles sur le site internet de la Commune de Habay.



Le p'tit marché bio de Habay
Le samedi de 09h à 12h à l'Espace Bologne



Une alimentation saine, équilibrée,
riche en goût, source de plaisir et d'émotions !

Chèvrerie du Hayon | Meix-devant-Virton
Ferme de Hamawé | Ethe
Saison Bio | Habay-la-Vieille
Les Oliviers d'Hérakles | Attert
Les Vergers Demi-Lune | Virton
Les vergers de Hachy | Hachy

